

**Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales  
Université Hassan II  
Casablanca**

**COURS**

**ELEMENTS  
DE  
MACROECONOMIE**

**Semestre II  
2019/2020**

**Ensemble :05**

**Pr :Omar MAGOUL**

**1<sup>ère</sup> partie**

**LES 3 ASPECTS DE  
L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET LEUR  
CONCEPTUALISATION**

# CHAPITRE 1

## LES CONCEPTS RELATIFS A LA PRODUCTION

### SECTION 1

#### LES PRODUCTIONS MARCHANDE ET NON MARCHANDE ET LEURS AGENTS

#### 1- PRODUCTION MARCHANDE ET NON MARCHANDE :

La production marchande et la production de biens et services destinés à la vente, ou à l'autoconsommation. Cette dernière inclut les biens agricoles consommés par leurs producteurs, et les services de logement que les propriétaires d'habitation se rendent à eux-mêmes en les occupant.

La production non marchande est une production de services qui ne sont pas destinés à la vente. Elle rassemble 3 composantes.

. La 1<sup>ère</sup>, qui est de beaucoup la plus importante, et souvent la seule retenue, est constituée par les services collectifs publics, s'est -à-dire fournis gratuitement (ou à un prix très réduit, inférieur à la moitié du prix de revient) par l'état (ou les collectivités locales) à la communauté.

Cette production est financée par l'impôt, qui ne peut être considéré comme le prix payé par chaque contribuable pour les services qu'il reçoit.

Le caractère obligatoire de l'impôt, et l'absence d'une relation entre le montant payé et le service reçu, ne permet pas de l'assimiler à un prix de vente.

- La 2<sup>ème</sup> composante comprend les services collectifs privés fournis par les associations sportives, culturelles, professionnelles, politiques ou religieuses, (Appelées associations à but non lucratif) à leurs membres. A l'instar des services collectifs publics, ils ne sont pas vendus et font l'objet d'un financement collectif, constitué par les cotisations des participants.

- La 3<sup>ème</sup> composante est la production des services domestiques qui sont rendus au sein des maisons familiales par le personnel dit « de maison ». on soulignera que ce n'est pas le personnel qui est producteur mais son employeur (le ménage), car c'est ce dernier qui organise la production. Or, cette production n'est pas vendue puisque l'employeur la consomme, et surtout, à la différence des services de logement autoconsommés, elle n'est pas vendable, car sa seule issue est la consommation de l'employeur.

## **2- LES AGENTS DES 2 PRODUCTIONS :**

L'expression agent désigne, en science économique, tous les centres de décision qui commandent l'activité économique. On peut, à la place du mot agent, utiliser l'expression « unité institutionnelle », qui est plus récente mais est employée surtout en comptabilité nationale. L'expression classique est celle d'agent.

Il existe trois agents principaux :

- 1- Les entreprises, qui sont les agents de la production marchande,
- 2- Les administrations, qui sont les agents de la production non marchande.
- 3- Les ménages, qui sont essentiellement les agents de la consommation. Ils ne sont qu'accessoirement des agents de production, d'une part marchande (en tant que producteurs de services de logement autoconsommés ou vendus) d'autre part non marchande (en tant que producteurs de services domestiques).

### **A. LES ENTREPRISES :**

L'entreprise (ou la firme, expression synonyme mais moins fréquente), est l'unité de la production. Ou si on préfère, c'est une organisation micro-économique de production soumise à une même autorité.

A la limite, une entreprise peut être constituée par un seul individu, si ce dernier est vendeur du bien qu'il produit. En revanche, un salarié n'est pas un agent de production, mais un travailleur au sein d'une entreprise.

L'entreprise se distingue de l'établissement (appelé parfois « exploitation ») qui est seulement un centre de production sans pouvoir de décision. Les deux se confondent lorsque l'entreprise comprend un seul établissement. Ils se différencient lorsqu'elle en regroupe plusieurs.

Les entreprises se répartissent en entreprises privées (individuelles ou sociétaires) et publiques ou semi-publiques. Ces dernières sont les unités de la production marchande qui appartiennent totalement ou partiellement à l'état. Comme les entreprises privées, elles vendent leur production, mais elles versent leurs bénéfices à l'état (proportionnellement à sa part et ne sont pas soumises aux mêmes impératifs de rentabilité. Elles peuvent éventuellement ne pas faire de bénéfices, comme c'est le cas des entreprises de transport urbain ou même pratiquer un prix de vente inférieur au prix de revient. Ceci pour des raisons économiques et sociales.

### **B. LES ADMINISTRATIONS :**

On distingue : les administrations privées, constituées notamment par les associations sportives et culturelles, et les administrations publiques. Ces dernières, qui sont de beaucoup les plus importantes, peuvent être entendues au sens étroit ou large. Au sens étroit, elles comprennent tous les organismes, de l'état ou des collectivités locales, producteurs de services collectifs publics.

Au sens large, elles incluent les organismes de sécurité sociale (C.N.S.S) qui sont des agents, non pas de production mais de redistribution. En effet, le revenu monétaire prélevé par les cotisations sociales payées obligatoirement par les employeurs et les salariés est redistribué à ces derniers par le remboursement des dépenses de santé ou par des allocations monétaires en cas

d'accidents du travail, de maternité, de maladie et de chômage. (ce dernier n'est couvert que dans les pays développés, et cette couverture est souvent considérée comme une cause d'entretien du chômage).

## SECTION 2 LES DIVERS TYPES DE BIENS :

On peut répartir les biens selon trois critères principaux : leur nature, leur degré d'achèvement et leur destination.

### 1- LE CRITERE DE LA NATURE :

Il assure une répartition tripartite traditionnelle constituée par les biens Primaires, secondaires et tertiaires.

- A.** L'expression « **biens primaires** » au sens étroit, désigne les produits de l'agriculture ainsi que des forêts et de la pêche (production halieutique). Au sens large, elle englobe également les produits miniers, et désigne ainsi tout ce qui vient directement de la nature. Le sens étroit est le plus courant.
- B.** Les « **biens secondaires** » sont les produits de l'industrie auxquels on ajoute ceux des mines, lorsqu'ils ne sont pas inclus dans les biens primaires, ce qui est généralement le cas.

La partie du secondaire la plus dynamique, c'est-à-dire celle qui change le plus et qui exerce le plus d'effets d'entraînement, est la production manufacturière. Elle inclut la production des industries alimentaires, du textile et du cuir, celle des industries métalliques, mécaniques électriques électroniques, et la production chimique.

Les biens secondaires incluent, en plus des biens miniers et manufacturiers, ceux de la production d'énergie et d'eau, du bâtiment et des travaux publics.

**C.** Les « **biens tertiaires** » sont les biens immatériels, c.à.d. Les services. Ils constituent un ensemble très hétérogène qui inclut le commerce, notamment de détail, les services de logement, les services de transport, de santé, de restauration, les services culturels, plus une série de services fournis aux entreprises par les entreprises productrices de services. Ils comprennent notamment les services de télécommunication, de publicité, d'assurance, de banque, d'informatique, d'entretien et de restauration.

### 2-LE CRITRE DE DEGRE D'ACHEVEMENT :

Il conduit à distinguer les biens matériels bruts, semi-finis, et finis

- les biens bruts sont les biens matériels, miniers et agricoles, non transformés : charbon, pétrole, fer, phosphate, coton, laine en masse,...
- les biens semi-finis sont ceux issus d'une transformation et destinés à être encore transformés : barres d'acier, tôles, fils pour tissage, tissu, acide phosphorique.

-les biens finis sont ceux issus d'une transformation et qui ne seront plus transformés : machines, automobiles, équipement ménager, biens d'habillement.

#### 4- LE CRITRE DE LA DESTINATION :

Il permet d'effectuer deux distinctions progressives

##### **A) la distinction des biens de consommation et de production :**

Les biens de consommation sont ceux qui satisfont directement les besoins de consommation et sont destinés aux consommateurs, alors que les biens de production (qui incluent l'équipement et les biens absorbés par la production) les satisfont indirectement, en assurant la réalisation des biens de consommation.

On soulignera que la différence entre les biens de consommation et de production est, malgré les apparences, non pas de nature, mais de destination. En effet, un produit tel que le charbon ou l'orange, est de consommation ou de production, selon qu'il est acquis par un consommateur ou un producteur, cependant, dans la plupart des cas, la différence de destination s'accompagne d'une différence de nature. Ainsi, une barre d'acier, ou une chaîne de montage de voitures, ne peut pas être un bien de consommation.

##### **B) La distinction des biens intermédiaires(Bi) et finals (Bf) :**

Cette distinction, qui complète la précédente, est essentielle :

On distingue les biens intermédiaires matériels des biens intermédiaires immatériels

- **les biens intermédiaires matériels** sont tous les biens matériels acquis par les producteurs auprès des entreprises et qu'ils intègrent à leur production pour réaliser un bien matériel plus élaboré que ceux qui sont acquis. L'intégration s'effectuant par transformation (ex le tissu intégré dans le pantalon ou l'abricot intégré dans la confiture) ou par assemblage (ex la batterie intégrée dans la voiture ou l'unité centrale dans l'ordinateur). Dans le 1<sup>er</sup> cas, les biens sont bruts ou semi-finis, dans le 2<sup>ème</sup> ils sont finis

-**Les biens intermédiaires immatériels**, sont intégrés directement à la valeur du produit. Il ne s'agit plus d'une intégration physique, mais en valeur, par agrégation. Ces services sont utilisés par l'entreprise par exemple pour vendre ou livrer le produit : services de publicité, centres d'appels téléphone, transport ...

- **les biens finals** sont les biens d'équipement de consommation. Ils sont finals, car à la différence des bi, sont parvenus au terme de leur processus de production. En effet, les biens d'équipement assurent l'intégration des Bis, mais ne font pas l'objet d'une intégration (à l'exception de la partie amortissement). Quant aux biens de consommation. Leur caractère final est manifeste puisqu'ils sont le but ultime de l'activité économique.

On peut parler de biens finals ou finaux, les deux expressions sont admises, la première étant la plus fréquente.

- **l'utilisation matricielle du qualificatif « final ».**

L'appareil d'analyse, appelé matrice, étudié plus loin, dans la section 4, utilise le qualificatif « final » d'une façon extensive. En effet, il considère comme final :

1°) les bi exportés : ceci est du au fait que la matrice n'envisage que le processus de production réalisé dans la nation. En conséquence, les biens exportés pour être transformés, ou assemblés à l'étranger, ont terminé leur processus national de production, et sont donc considérés comme finals.

Dans le langage économique courant, on parle de l'exportation des biens intermédiaires, mais celle-ci est enregistrée, dans la matrice, sous la rubrique « biens finals ».

2°) les bi stockés : en effet les biens considérés par matrice comme bi sont ceux transformés ou assemblés au cours de l'année. Ceux acquis et non encore utilisés à la fin de l'année perdent temporairement leur qualité de Bi, et constituent, en attendant une utilisation ultérieure, un stock, qui a un caractère final.

Le stockage ne peut concerner, évidemment, que les biens matériels.

### SECTION 3

## LA REPARTITION DES PRODUCTIONS EN SECTEURS BRANCHES, ET FILIERES

#### 1- SECTEURS ET BRANCHES :

Lorsque l'on procède à une analyse détaillée de la production nationale, on peut effectuer une répartition en secteurs ou en branches.

- **le secteur**, au sens étroit du terme, rassemble les biens produits par les entreprises

Ayant la même activité principale, et inclut donc les biens que ces entreprises produisent à titre accessoire.

Ainsi, les entreprises dites d'aluminium produisent, accessoirement, des biens chimiques (pour des raisons techniques), celles d'automobiles produisent accessoirement des tracteurs ou des machines-outils, et celles qui fabriquent des chaussures produisent souvent accessoirement des articles autres que les chaussures. En conséquence, la production du secteur des automobiles ne nous renseigne pas sur la production nationale exacte de ce bien, et il en est de même pour l'aluminium ou la chaussure.

- **La branche**, à la différence du secteur, rassemble les productions de même nature réalisées à titre principal ou accessoire .donc elle rassemble des productions semblables effectuées par des secteurs différents.

Soit deux biens A et B dont les productions accessoires sont écrites en minuscules .si le secteur A produit A+b, et le secteur B : B+a, les productions des branches A et B seront respectivement A+a, et B+b.

La répartition en branches s'impose dans l'analyse matricielle de l'interdépendance des productions exposée dans la section suivante.

Cependant, le concept de branche n'est pas destiné à remplacer, d'une façon générale, celui de secteur. Autrement dit, ce dernier n'est pas seulement une 1<sup>ère</sup> étape préalable à l'élaboration de la branche. En effet, l'analyse s'effectue au niveau des secteurs lorsque l'on étudie par exemple les disparités salariales (car il existe une certaine solidarité des salaires au sein de chaque secteur) ou les résultats financiers des entreprises.

On remarquera que la distinction entre secteur et branche n'a un sens que dans le cas d'une répartition détaillée des activités. Si on se limite à distinguer quelques grands groupes par exemple les activités primaires, secondaires, et tertiaires, le secteur et la branche se confondent. Ainsi, les productions principales et accessoires des entreprises d'aluminium, d'automobiles et de chaussures appartiennent toutes au secteur secondaire, et on utilise alors l'expression « secteur », qui est plus générale que celle de branche.

## **2- LA FILIERE :**

Une filière est la succession des branches qui participent à un processus de production depuis la matière première jusqu'à l'obtention d'un bien de consommation, et qui jouent un rôle essentiel dans ce processus.

Ainsi, les articles d'habillement se situent au terme d'une filière relativement simple qui comprend, en remontant : la confection du tissu, le tissage, la filature, le traitement et la production de la laine, du coton, ou d'un produit chimique issu du pétrole.

Le concept de filière concerne essentiellement les politiques de développement et pose pour les pays émergents, le problème de la remontée, ou de la descente, de la filière.

On remonte la filière, à partir de la production des biens de consommation, en produisant progressivement les biens intermédiaires successifs dont ils sont issus, et qui étaient jusqu'alors, importés. La remontée implique également la production progressive des biens d'équipement qui assurent la transformation des biens intermédiaires.

En revanche, on descend la filière lorsque l'on valorise les biens bruts que l'on produit, en fabriquant les biens intermédiaires ou de consommation qui en sont issus, par exemple : acide phosphorique à partir du phosphate, produits pétroliers raffinés à partir du pétrole, industrie alimentaire à partir de la production agricole.

Les 2 politiques de remontée et de descente des filières ne s'opposent pas. Les pays émergents producteurs de biens de consommation et de biens bruts, sont conduits à les pratiquer simultanément.



## **LA DISTINCTION PRODUCTION OFFERTE- PRODUCTION AJOUTEE ET L'ANALYSE MATRICIELLE :**

**La production offerte est celle qui correspond au sens courant du mot production. C'est la réalisation d'un bien, ou d'un ensemble de biens, effectuée au cours d'une période donnée (par exemple 1 an) et destinée à la vente, c'est-à-dire marché, ou éventuellement à l'autoconsommation. La production offerte est appelée, en anglais « output », qui est un mot d'usage international, et elle sera désignée ici par le symbole  $P_o$ .**

**L'expression « production offerte », qui est ancienne, et est suggestive, est remplacée parfois, dans les analyses théoriques, par celle de « production totale ». En comptabilité nationale, on utilise les expressions de production « effective » et de production « distribuée », qui désignent des concepts très voisins.**

**Or, cette production n'exprime pas le véritable apport de l'entreprise ou de la branche qui l'a réalisée, car elle a été effectuée en utilisant des biens intermédiaires ( $B_i$ ) appelés en anglais « input », d'où la notion de valeur ajoutée ou production ajoutée  $P_a$ , qui correspond à  $P_o - B_i$ . Ainsi la  $P_a$  d'une aciérie est ce qui reste après déduction des achats de fer, de charbon et des autres biens nécessaires à la production de l'acier.**

**On remarquera que la production de la nation ne peut-être qu'une somme de  $P_a$ , car si on additionnait les  $P_o$ , on enregistrerait plusieurs fois la même chose. En additionnant par exemple la production du fer, de**

**l'acier et de l'automobile, on compterait 3 fois le fer et 2 fois l'acier, ceci en admettant que chaque production est absorbée intégralement par la suivante.**

**En revanche, la production d'une entreprise, ou d'une branche, peut être offerte ou ajoutée. la première mesure, si on fait abstraction de l'autoconsommation, l'apport de l'entreprise ou de la branche au marché, la deuxième son apport à la production nationale.**

**L'articulation entre  $P_o$ ,  $P_a$  et la demande des biens produits, est mise en lumière par l'appareil d'analyse très connu, appelé couramment matrice, dont le principe est dû à LEONTIEF, et qui a été cité parmi les apports fondamentaux post-keynésiens.**

**Cet appareil est appelé également « tableau d'entrées-sorties » (TES), ou encore « tableau d'échanges inter- industriels » (TEI). Le mot industrie est alors utilisé dans un sens très large, car il désigne également l'agriculture et les services.**

**L'objet de la matrice est de montrer :**

**-d'une part comment les diverses branches productrices de la nation, ou éventuellement d'une région, s'alimentent mutuellement, en se fournissant des biens intermédiaires.**

**-d'autre part, comment l'ensemble des branches assurent la fourniture de biens finals.**

**Cette étude sera effectuée en 4 étapes. Les 3 premières concernent des productions réalisées, la 4<sup>ème</sup> des productions prévisionnelles.**

La matrice repose sur l'égalité comptable des ressources et des emplois, qui peut s'écrire :  $\sum Po + \sum M = \sum Bi + \sum Bf$ , où M désigne l'importation et S le signe sigma (somme de). On examinera cette égalité, puis celle relative à la production ajoutée.

**A) L'égalité Ressources – Emplois :**

Elle est vérifiée pour chaque branche, et pour l'ensemble de l'économie nationale. On peut le constater dans la matrice très simplifiée ci-dessous où la production nationale est répartie en 2 branches (qui sont donc, à ce niveau d'agrégation, des secteurs), alors qu'une matrice réelle peut distinguer 500 ou 600 branches, généralement regroupées en une quarantaine de branches.

La matrice schématique ci-dessous fait provisoirement abstraction de la Pa.

<b>Ressources</b>			
	Po	M	total
1	70	7	77
2	48	10	58
			135

<b>Bi</b>	
1	2
5	13
15	8

<b>Bf</b>			
C	I	St	x
42	9	2	6
28	4	1	2

<b>Total Bi + Bf</b>
77
58
135

L'égalité ressources = emplois, s'explique aisément puisque l'on enregistre en emploi, pour chacune des deux branches, toutes les utilisations possibles des ressources constituées par la production offerte et les importations M. Ces utilisations sont :

- 1- Les ventes de Bi d'une branche à l'autre ainsi qu'à la même branche.
- 2- La fourniture des biens destinés aux emplois finals, constitués par la consommation C, l'investissement I, la variation des stocks dSt et l'exportation X. il s'agit donc de biens finals.

Ainsi, pour chaque branche, le total des ressources (Po+M) est égal au total Bi + Bf, soit 77 pour la branche 1, et 58 pour la branche 2.

C'est un équilibre comptable, toujours réalisé, qui n'implique pas l'existence d'un équilibre économique. Celui-ci suppose que la somme des ressources, c.a.d. l'offre soit égale à la demande. Or cette dernière, plus précisément la demande effective, c'est-à-dire celle qui a été satisfaite, peut être inférieure ou supérieure à l'offre, mais le fait de considérer la variation des stocks comme un emploi final compense nécessairement la différence.

En effet, si la demande est inférieure à l'offre, il en résulte un accroissement des stocks, d'où un dSt positif, qui assure l'équilibre comptable. Il est de 3 pour la branche n° 1 de la matrice ci-dessous. En revanche, si la demande est supérieure, sa satisfaction implique un prélèvement sur les stocks, d'où un dSt négatif, qui est de 4 pour la branche n° 2. La variation des stocks au niveau national est donc de -1.

## Précisions relatives aux stocks

1°) La variation des stocks est un élément d'ajustement dans la mesure où les ressources et les demandes n'ont pas été égalisées par le jeu des prix.

2°) l'accroissement des stocks peut être constitué soit par des Bi non encore utilisés le producteur, soit pas des Bi et des Bf qu'il n'a pas encore vendus.

3°) la variation des stocks peut avoir été voulue par le producteur.

Ainsi, lorsque la production augmente, les entreprises accroissent leurs stocks pour maintenir constant le rapport stock /production. En revanche, l'accroissement des stocks est subi lorsqu'il est dû à la mévente. Donc, un accroissement des stocks peut, selon qu'il a été voulu ou subi, être l'indice d'une expansion ou d'une réduction de l'activité économique. Or, ici, les variations voulues des stocks ne sont pas mises en évidence et donc seules les variations subies sont considérées.

Précisions relatives à l'ensemble de la matrice.

### 1°) Les relations intra branches :

Elles sont constituées par les fournitures de biens intermédiaires des entreprises de chaque branche à celles d'une même branche. .

### 2°) La consommation intermédiaire :

Cette expression désigne les achats de Bi effectués par une branche et inscrits en colonne. Le mot consommation, sans qualificatif, désigne celle des consommateurs (ou des administrations), qui est la véritable consommation.

### 3°) La production intermédiaire et finale des branches :

Toutes les branches produisent à la fois des biens intermédiaires et des biens finals. Cependant, certaines branches (notamment la branche «habillement» et celle du «bâtiment») produisent surtout des biens finals (pour les consommateurs et l'étranger dans le 1<sup>er</sup> cas, pour l'investissement dans le second). En revanche, d'autres vendent surtout des biens intermédiaires, par exemple la branche « combustibles solides et pétrole brut ».

### 4°) L'investissement :

Celui inscrit dans chaque ligne n'indique pas l'investissement effectué dans la branche correspondant à la ligne, mais les biens d'investissement fournis par cette branche à la même branche, ou aux autres.

Ainsi ; les chiffres 9 (1<sup>ère</sup> matrice) et 10(2<sup>ème</sup> matrice) expriment la valeur des bien d'investissement fournis par la branche 1, aux branches 1 et 2.

### B) Les Pa et l'égalité $S Pa + SM = S Bf$ :

La Pa est obtenue, pour chaque branche, en faisant la différence  $Po - Bi$ . Soit dans la 1<sup>ère</sup> matrice ;

Pour la branche 1 :  $70 - (5 + 15) = 50$

Pour la branche 2 :  $48 - (13 + 8) = 27$

D'où une production nationale de 77

Or, cette production + l'importation (17), soit 94, correspond à la somme des Bf (94), conformément à l'équation :

$$S Pa + SM = S Bf$$

Cette égalité, qui est déduite de la précédente, n'est assurée qu'au niveau de l'ensemble des branches, donc au niveau national. En effet, pour passer de l'égalité  $S Po + S$

$M = S_{Bi} + S_{Bf}$  à l'égalité  $S_{Pa} + S_M = S_{Bf}$ , il faut remplacer dans la première équation,  $Po - Bi$  par  $Pa$ . Or on ne peut le faire à l'intérieur d'une même ligne, car les  $Bi$  à retrancher pour obtenir la  $Pa$  ne sont pas ceux de la ligne, mais d'une colonne. En revanche, lorsque l'on envisage l'ensemble, le problème ne se pose plus, et l'équation  $S_{Pa} + S_M = S_{Bf}$  est vérifiée. On peut le constater en se référant à la 1ère matrice que nous avons complétée, en indiquant les  $Pa$ .

Ressources				Emplois					
		Bi				Bf			
		Po	M	1	2	C	I	St	X
1	70	7	5	13	42	9	2	6	
2	48	10	15	8	28	4	1	2	
		<b>Pa = 50</b>	<b>27</b>			<b>Bf = 70</b>	<b>13</b>	<b>3</b>	<b>8</b>

$$S_{Pa} + S_M = S_{Bf}$$

$$77 + 17 = 94$$

### § 2- la matrice et les services

L'expression « bien » est utilisée dans la matrice au sens large, car elle désigne à la fois les biens au sens strict (biens matériels) et les services (biens immatériels). Les biens sont, en majorité, matériels, mais les services représentent cependant de 25 à 40 % de l'ensemble, les % les plus élevés étant ceux des pays développés, conformément à la tendance signalée.

Or, les deux productions, matérielle et immatérielle, sont étroitement liées. En effet, la production des services implique une consommation intermédiaire de biens matériels, tels que : électricité, eau, produits pétroliers, papiers et autres. Cette consommation est particulièrement importante pour la branche « hôtellerie et restauration », car elle inclut les biens alimentaires fournis.

A l'inverse, la production des biens matériels implique une consommation intermédiaire de services, notamment : assurance, location de locaux professionnels, télécommunications, transports, publicité, traitement informatique, contentieux, entretien, gardiennage. Cette consommation intermédiaire est croissante, du fait de la création de services nouveaux (informatique et internet) et surtout de la tendance croissante des entreprises à acquérir des services qu'elles pourraient réaliser elles même. Ce phénomène est appelé « tendance à l'externalisation des services » (on rend externes des services qui pourraient être internes).

En conséquence, environ la moitié de la production des services fait l'objet d'une consommation intermédiaire.

Les services finals comprennent essentiellement ceux destinés principalement aux consommateurs (service récréatifs et culturels, de santé, de restauration), ou partiellement (assurances, transports, télécommunications).

Ils comprennent également les services exportés (notamment transports nationaux utilisés par des étrangers, plus précisément des non-résidents). Ainsi que les services utilisés par des particuliers).

Au sein des services, la branche «commerce» occupe une place spécifique. En effet, la fonction du commerce est de distribuer des biens matériels, intermédiaires ou finals, mais surtout finals par le commerce de détail. En revanche, elle ne concerne pas la distribution des services. Pour ceux-ci, production et distribution sont confondues, même s'il existe un intermédiaire entre le producteur et le consommateur, comme pour les assurances et les voyages (les agences d'assurances et de voyages n'appartiennent pas au commerce).

Le commerce est donc lié aux biens matériels et n'est pas concevable sans ceux-ci. La branche «commerce» ne vend pas du commerce mais des biens matériels et elle accroît leur prix d'un montant correspondant au service de distribution rendu par le commerçant. Ce montant est appelé **marge commerciale**.

En conséquence, le commerce fait l'objet, dans la matrice, d'un traitement spécial. Il en est de même, mais dans une moindre mesure, des services de transport et d'assurance.

On précisera que le commerce représente au Maroc plus du tiers du total des productions ajoutées par les services, et en France 20% seulement, car les autres services sont relativement plus importants.

#### **A- Le traitement du commerce**

On distingue, comme pour les autres branches, la Po et la Pa.

**1°) La production offerte** du commerce est le service rendu par celui-ci, et la Valeur de ce service est exprimée par la marge commerciale.

La marge commerciale est la somme du coût de l'activité commerciale, et du bénéfice du commerçant. Le coût inclut, d'une part les salaires des employés, d'autre part les achats de Bi nécessaires à l'exercice du commerce. Les Bi comprennent principalement les services d'utilisation des locaux (s'ils sont loués), de télécommunication et d'assurance, ainsi que des biens matériels tels que l'électricité, l'eau et les emballages. Ils comprennent également les frais de transport des biens vendus, entre le producteur et le commerçant, ceci lors qu'il s'agit de biens finals, et donc, de marges sur biens finals, lesquelles constituent l'essentiel des marges.

On soulignera que la Po de chaque branche est comptabilisée sans marge, alors que les Bi et Bf sont comptabilisées «marges commerciales comprises». L'égalité ressources = emplois est assurée en enregistrant, dans une colonne séparée, après celle des Po, les marges correspondantes. Donc, le total de cette colonne représente la Po de la branche commerce. Son montant est de 14 dans la matrice ci-dessous.

On remarquera : **1-** que contrairement aux autres branches, le commerce ne figure pas en ligne, mais seulement en colonne.

**2-** qu'il n'y a **pas de marges relatives à la Po des services** (cas des transports), car production et distribution sont alors confondues.

**2°) la production ajoutée.** Elle correspond, selon la norme, à  $Po - Bi$ , donc à la différence entre le total de la colonne des marges et celui de la colonne des Bi du commerce. Soit, dans la matrice ci-dessous :  $14 - 4 = 10$

On rappellera que les Bi sont les biens nécessaires à l'activité commerciale et non pas ceux acquis pour être revendus.

#### **B- LES TRANSPORTS**

Quel que soit le mode de transport (chemin de fer, route, avion), on effectue couramment la distinction entre transport de marchandises et de voyageurs, en l'assimilant souvent à celle entre services intermédiaires et finals de transport. Or, les deux distinctions ne se recoupent que partiellement. En effet, le transport des marchandises est final lorsqu'il est effectué par un agent non producteur, ou par un agent étranger. A l'inverse, le transport des voyageurs est intermédiaire dans le cas des voyages d'affaires.

Des deux emplois, intermédiaire et final, de la production des transports, c'est le premier qui fait l'objet d'un traitement particulier. En effet, les divers Bi matériels acquis par chaque

branche sont comptabilisés globalement sous la forme d'une fourniture de transport à la branche. Soit, dans la matrice ci-dessous : 1 pour la branche 1, et 2 pour la branche 2.

En ce qui concerne les Bi acquis par la branche transport (électricité, produits pétroliers et d'entretien), ceux-ci sont inscrits normalement en colonne, en face de chaque branche fournisseuse, mais les frais de transport des produits pétroliers et d'entretien sont comptabilisée séparément, comme pour les autres branches, de telle sorte que la branche transport reçoit une fourniture de transport. Elle est de 1 dans la matrice ci-dessous.

En retranchant de la Po (10) le total de Bi (5), on obtient une Pa de 5.

On remarquera de la Pa des transports est la moitié de celle du commerce, et que le total des emplois intermédiaires des transports est le même que celui des biens finals, ce qui correspond approximativement à la réalité marocaine.

### Matrice avec commerce et transport

RESSOURCES				EMPLOIS						
	Po	Marg	M	Bi				Bf		
				1	2	Com	Tr	C	I+dst	X
<b>1</b>	41	5	20	3	10	2	2	27	10	2
<b>2</b>	77	9	9	6	30	1	2	25	20	11
<b>Tr</b>	10	0	0	1	2	1	1	3	0	2
<b>Total :</b>	128	14	29	10	42	4	5	55	30	15
			<b>Pa</b>	21	35	10	5			
						71	+	29	=	100

### SECTION 5

## Le capital

Le capital est divisé en 2 parties **capital fixe** et **capital circulant**

## A – le capital fixe

Le capital fixe participe à une série de cycles de production, chacun correspondant au temps qui s'écoule entre le moment où l'on commence à réaliser une production et celui où on la vend. Or, la valeur monétaire du capital fixe est récupérée partiellement lors de chaque cycle par la vente de la production. Cette partie correspond au montant de l'amortissement inclus dans les prix de vente.

Le capital fixe comprend les constructions et les équipements notamment les machines l'outillage, le mobilier de bureaux, le matériel informatique et les moyens de transport .

## B- Le capital circulant :

Il peut être défini comme la partie du capital monétaire, propre ou emprunté, consacrée à l'achat des biens intermédiaires et au paiement des salaires. Cette partie, à la différence de celle affectée au capital fixe, est récupérée intégralement à la fin de chaque cycle de production, ce qui justifie le qualificatif circulant

L'emploi du capital circulant est représenté, en comptabilité privée, par ce que l'on appelle l'actif circulant, qui exprime les diverses formes prises, à un moment donné, par ce capital, ceci dans une situation où des cycles de production différents se déroulent simultanément au sein de l'entreprise. L'actif circulant comprend les stocks (de biens ou de produits en attendant de vente), les créances (résultant des crédits à court terme accordés aux acheteurs ou éventuellement de avances versées aux fournisseurs), et les avoirs en banque ou en caisse. Cet ensemble, qui ne cesse de se renouveler, s'oppose à l'actif immobilisé, dont l'essentiel est constitué par le capital fixe

## C- Les rapports fondamentaux relatifs au capital fixe : K/P et K/T

Le mot « capital » est surtout utilisé pour désigner le capital fixe. C'est ce dernier qui est concerné, quand on parle, sans plus de précision, du facteur capital, et qui intervient dans les rapports K/P et K/T

### 1°) Le rapport K/P :

Ce rapport, où K désigne la valeur monétaire du capital fixe et P celle de la production annuelle, est appelé **coefficient de capital**, et il a été déjà évoqué, dans son expression marginale  $dK/dP$ , lors de l'étude des équations mixtes.

Le coefficient de capital est calculé généralement au niveau des branches en se référant à leur **production ajoutée**. Il indique le montant du capital nécessaire à la réalisation d'une production ajoutée donnée, et l'inverse du coefficient exprime la **productivité apparente** du capital.

Il ne faut pas confondre cette productivité avec la rentabilité du capital, qui correspond au rapport profit/capital, car la production ajoutée inclut non seulement les profits mais aussi les salaires.

Le Maroc, les coefficients de capital des industries de transformations se situent entre 0.5 et 4. Les coefficients les plus élevés sont ceux de l'industrie textile (3.59) de la pâte à papier (3,08), du sucre (2.9). Les plus faibles comprennent ceux de la bijouterie (0.5) des produits pharmaceutiques (0.58) des chaussures (0.5) et de l'habillement (1.28). (Rapport de BELA BALASSA sur le Maroc. Banque Mondiale 1984).

### 2°) Le rapport K/T :

Il mesure la valeur monétaire du capital fixe dont dispose en moyenne chaque travailleur, et exprime ce que l'on appelle le **degré d'intensité capitalistique** de la production.



Le rapport K/T varie selon les industries, et pour une même industrie, selon la technique utilisée. Or, en général, l'intensité capitaliste de la production augmente avec le niveau de développement. Le tableau ci-après montre que la production de fer et d'acier exige un rapport K/T toujours supérieur à celui de la production textiles, et que le rapport de chacune des deux productions est d'autant plus élevé que le pays est plus développé.

## **CHAPITRE 2**

### **LES CONCEPTS RELATIFS AU REVENU**

Le revenu est un flux plus ou moins régulier de ressources, généralement monétaires, qui découle de la production, et permet d'assurer la consommation ainsi qu'éventuellement l'épargne, qui est la partie non consommée du revenu.

Le revenu est en nature, c'est-à-dire en biens, dans le cas notamment des propriétaires fonciers qui louent leurs terres à des exploitants et reçoivent en rémunération une partie de la récolte (20% dans le cas des khammassa).

Le revenu est également en nature dans le cas de l'autoconsommation agricole. Il correspond alors à la partie de la récolte que l'agriculture prélève pour assurer sa consommation journalière, et s'il prélève plus que ce qui est nécessaire à sa consommation journalière, il réalise une épargne en nature. Cependant, la plupart des revenus sont perçus en monnaie.

La distinction fondamentale relative au revenu concerne la différence entre les revenus produits et de transfert. Les premiers représentent la rémunération d'une participation à la production

constituant leur contrepartie. Les seconds sont ceux obtenus sans participation à une production, et donc qui ne comportent pas de contrepartie. Le cas le plus simple est celui de l'aumône faite à un mendiant. Ces revenus trouvent leur source dans les revenus produits.

L'analyse du revenu exige en outre que l'on précise le pouvoir d'achat du revenu dont on dispose.

## **SECTION 1**

### **LES REVENUS PRODUITS**

#### **§ 1- LEUR REPARTITION.**

Les revenus produits sont également appelés « revenus primaires », et ils font l'objet d'une répartition tripartite fondamentale, constituée par : le salaire, l'intérêt et le profit.

#### **A Le salaire.**

C'est le revenu des personnes qui louent leur capacité (ou leur force) de travail, et c'est en même temps le prix de cette location, qui se détermine sur le marché du travail. Le salaire est donc à la fois un revenu et un prix, ce que l'on peut exprimer en disant que c'est un **revenu-prix**. Le salaire est le revenu que l'on protège pour des raisons sociales. En conséquence, le prix qu'il représente est réglementé et ne peut se fixer au dessous d'un certain minimum imposé par l'Etat. Ainsi, au Maroc le SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti) pour l'industrie, le commerce ainsi que les professions libérales, est fixé à 12,85 dh de l'heure en Juillet 2014 et 13,45 en Juillet 2015, et un SMAG de 66,55dh par jour, pour les salaires de l'agriculture.

A titre de comparaison, le cout du travail est de 208 euros par mois au Maroc contre 110 en Egypte et 144 en Tunisie.

On précisera que le salaire versé à chaque travailleur, à l'heure, à la journée, ou au mois, est appelé « taux de salaire ». Or, ce dernier diffère nécessairement selon le niveau de qualification du travail, mais les schémas théoriques se réfèrent généralement à un taux de salaire.

## **B L'intérêt.**

### **1°) L'intérêt au sens strict.**

C'est le revenu que les détenteurs d'un capital monétaire obtiennent en le prêtant, selon un certain taux, appelé taux d'intérêt. Celui-ci est l'intérêt annuel exprimé en % de la valeur du capital, et il est déterminé comme le salaire par le mécanisme du marché.

L'intérêt est donc également un **revenu prix**, mais à la différence du salaire il n'est pas protégé. Au contraire, ce sont souvent les emprunteurs qui sont protégés par l'existence d'un taux maximum, dit usuraire, fixé par l'Etat.

Le taux d'intérêt, de même que le taux de salaire, n'est pas uniforme, et on distingue notamment le taux d'intérêt à court terme et celui à long terme. Le premier concerne les prêts de moins de 1 ou 2 ans, et souvent à 3 mois, le 2ème les prêts plus long, supérieurs à 10 ou 15 ans.

### **2°) L'intérêt au sens large**

Il inclut le loyer des immeubles d'habitation et de ceux utilisés pour la production. En effet, le loyer est l'intérêt du capital physique.

Il inclut également le prix de location de terre. En principe, ce dernier n'est pas un intérêt, car la terre n'est pas un capital, au sens strict du terme, et en conséquence le loyer de la terre est un revenu spécifique, appelé rente monétaire correspondant à la valeur de vente de la terre.

### **3) Les intérêts produits et non produits**

L'intérêt payé par l'emprunteur d'un capital monétaire est un revenu produit si ce capital a participé à une production. L'intérêt représente alors la rémunération de cette participation, et les ménages qui ont prêté le capital, c.à.d. leur épargne, reçoivent un revenu produit. En conséquence, tous les intérêts payés par les entreprises, ou reçus de celles-ci, sont des revenus produits.

Il en est de même pour les intérêts versés par l'Etat, en rémunération de ses emprunts destinés à la construction d'habitation, car ces intérêts rémunèrent l'apport du capital à la production du service de logement.

En revanche, les intérêts versés par l'Etat, en rémunération de ses emprunts, ou par les consommateurs pour leurs crédits à la consommation, ne sont pas des revenus produits.

## **C Le profit.**

Il correspond aux bénéfices des entreprises et échoit aux propriétaires de ces dernières. A la différence du salaire et de l'intérêt, le profit est un **revenu différentiel**, car il résulte d'une différence entre le coût de production et le prix de vente. Il est donc **éventuel**, puisqu'il n'existe que dans la mesure où le prix de vente dépasse le coût. Contrairement au salaire et au taux d'intérêt, il peut donc être nul. Le profit n'est sans doute jamais nul pour l'ensemble de la nation, mais il peut l'être pour une entreprise, ce qui est évident.

Le profit est manifestement un revenu produit, puisqu'il résulte de l'activité de production. Plus précisément, il est fonction de l'habileté des dirigeants de l'entreprise, mais il comporte parfois une partie exceptionnelle, due non pas à l'activité des dirigeants, mais à des événements

extérieurs. Cette partie est appelée « rente » (du producteur). Tel est le cas du supplément de profit réalisé par les industries d'armement en temps de guerre, par les entreprises touristiques d'un pays lorsque la demande étrangère se déplace vers ce dernier, par les producteurs de boissons si la chaleur est exceptionnelle.

#### **D Les revenus produits et la différence PO - Bi**

Les revenus produits sont généralement répartis en salaires et revenus non salariaux, ces derniers étant représentés par l'**excédent d'exploitation**. En effet, ce dernier inclut les intérêts et les profits (distribués ou non), plus la partie du revenu consacrée à l'amortissement du capital.

Or, les salaires et l'excédent d'exploitation correspondent, pour chaque branche de la matrice, à la production ajoutée, car ils représentent la rémunération des facteurs qui ont contribué à la Pa, et sont la contrepartie en revenus de cette production.

En conséquence, ils correspondent théoriquement à la différence entre la PO et les Bi, mais dans la réalité ce n'est pas le cas, du fait de l'intervention de l'Etat, plus précisément des impôts indirects et des subventions d'exploitation.

En effet, les impôts indirects, c à d les impôts qui portent sur les produits (et non sur les revenus) augmentent les prix de vente, et donc la valeur de la PO, ce qui a pour conséquence de créer une différence PO – Bi supérieure aux revenus produits. Par exemple :  $PO (100) - Bi (40) = 60 = \text{impôts indirects (12)} + \text{salaires (28)} + \text{excédent d'exploitation (20)}$ .

A l'inverse, les subventions d'exploitation réduisent le prix de vente, ou accroissent le revenu sans modifier le prix, ce qui rend la différence PO – Bi inférieure aux revenus produits. En conséquence, les subventions interviennent de façon négative dans la différence PO – Bi.

Par exemple, si une subvention de 7, réduit le prix de 5 et accroît l'excédent d'exploitation de 2, l'équation précédente devient :

$$PO (95) - Bi (40) = 55 = \text{impôt indirect (12)} - \text{subvention (7)} + \text{salaires (28)} + \text{excédent d'exploitation (22)}.$$

Etant donné que les impôts indirects excèdent généralement les subventions, on se réfère à leur différence, appelée impôts indirects nets de subventions. Soit :

$$95 - 40 = 5 + 28 + 22.$$

On est ainsi conduit à distinguer deux sortes de valeur ajoutée :

- Celle dite **aux prix du marché**, qui correspond à la différence Po – Bi.

Elle est de 55 dans notre exemple. C'est celle retenue pour le calcul du P.I.B <sup>(1)</sup>.

**1** Celle dite **au coût des facteurs**, qui correspond à la somme des revenus produits, et que l'on obtient, en retranchant de la précédente, les impôts indirects nets de subventions. Elle est ici, de 50.

## **SECTION 2**

### **LES REVENUS DE TRANSFERT**

Ce sont, on le sait, des revenus qui n'ont pas le caractère d'une rémunération, et par conséquent qui sont fournis (ou obtenus) sans recevoir (ou fournir) une contrepartie. Nous avons cité l'aumône faite à un mendiant, mais il s'agit d'un revenu négligeable. Nous examinerons ceux mis en évidence par l'analyse économique, puis la différence entre les revenus de transfert et les subventions à la consommation.

#### **§ 1 - LA REPARTITION DES REVENUS DE TRANSFERT.**

On distingue trois types principaux de revenus de transfert :

##### **A - Les revenus sociaux.**

Ce sont les revenus distribués par l'Etat ou par des organismes collectifs spécialisés, sous forme d'allocations de chômage et de sécurité sociale, de pensions, de bourses d'étudiants, et de secours divers. Ces transferts sociaux sont d'autant plus importants que le pays est plus développé.

Les revenus sociaux sont des revenus dits de redistribution, car les administrations publiques reversent à une partie des ménages, en fonction de leurs besoins, des revenus perçus, par voie d'impôts ou de cotisations sociales, sur l'ensemble des ménages et des entreprises.

Cette redistribution directe, à caractère social, est très différente de celle réalisée indirectement par l'intermédiaire des dépenses de fonctionnement et des investissements de l'Etat, car ce dernier achète alors des biens et des services et engendre ainsi des revenus produits. En revanche, lorsque les administrations publiques versent des revenus sociaux, elles n'achètent rien, mais fournissent aux bénéficiaires des transferts les moyens d'acheter. Il s'agit d'une redistribution qui s'effectue au niveau des revenus.

##### **B - Les transferts d'économies sur salaires des travailleurs émigrés.**

Le salaire obtenu par le travailleur émigré est, à l'étranger, un revenu produit, mais la partie reçue par la famille est un revenu de transfert car elle ne l'a pas produit. Et même si le travailleur envoie ses économies à un compte personnel, les sommes reçues ne représentent par la rémunération d'un apport à la production. C'est le cas dans le pays où le travail est effectué, mais non dans celui où l'argent est reçu.

En conséquence, les économies sur salaires sont toujours enregistrées sous la rubrique «Transferts» dans le compte des relations entre la nation et l'étranger (balance des paiements). Cependant, il arrive qu'elles soient considérées comme des revenus produits dans le calcul du produit national. Cette pratique, qui n'est pas conforme à la norme, est adoptée au Maroc.

##### **C - Les revenus fiscaux de l'Etat et les intérêts publics**

Les revenus fiscaux de l'Etat, c.à.d. les impôts qu'il perçoit, sont manifestement des revenus de transfert, puisqu'ils ne sont pas, on le sait, la contrepartie des services collectifs fournis à la Nation. Autrement dit, les impôts sont des revenus que l'Etat perçoit indépendamment de sa

production.

Il en est même des intérêts publics, qui concernent les revenus non plus reçus, mais versée par l'Etat. Ils sont des revenus de transfert, car, à la différence des intérêts versés par des entreprises, ils ne rémunèrent pas un apport à la production.

En effet, comme on l'a vu, la Pa des Adm. Publiques correspond au montant des salaires publics, et non pas à la somme «salaires publics+intérêts publics». Donc, ces derniers ne sont pas issus de la Pa publique, et on considère par conséquent que les capitaux empruntés par les Administrations Publiques n'ont pas contribué à cette production.

Il faut ajouter à ces trois types de transfert, les intérêts versés par les ménages, en rémunération des crédits à la consommation. En effet, comme les intérêts publics, ils ne trouvent par leur source dans une production.

## **§ 2 - La différence entre les revenus de transfert et les subventions à la consommation**

Les subventions à la consommation sont des sommes monétaires que les Adm.pub. versent à des entreprises productrices de biens essentiels de consommation pour qu'elles abaissent leurs prix de vente, afin d'améliorer la situation des consommateurs. L'objectif est d'avantager les ménages les plus pauvres qui consomment surtout des biens essentiels. Les subventions à la consommation sont illustrées au Maroc par celles relatives à la farine, au sucre et à l'huile alimentaire.

Or, ces subventions sont un transfert, c.à.d. une prestation (fourniture) sans contrepartie. Plus précisément, elles sont une dépense publique de transfert, car les Adm. Pub. Ne reçoivent aucune contrepartie sous forme de biens ou d'une créance (droit à un paiement futur). Mais ce transfert n'alimente pas un revenu de transfert, car il n'accroît pas le revenu monétaire des consommateurs. Il accroît le pouvoir d'achat de leur revenu, c.à.d. leur revenu réel. (voir section 3 suivante)

De même, ces subventions n'accroissent pas le revenu monétaire des producteurs (en tout cas, directement), car elles ne font que compter une baisse de prix.

On remarquera que l'accroissement du revenu réel du consommateur résulte du transfert aux Adm.pub. D'une partie du coût de production, de telle sorte que les subventions à la consommation sont un transfert de coût.

On soulignera que les subventions à la consommation se distinguent non seulement des revenus de transfert mais en constituent le substitut. En effet, leur absence obligerait l'Etat à accroître le revenu de la partie pauvre de la population en lui accordant une aide monétaire, ou en nature, qui serait un revenu de transfert. Cette politique coûterait moins cher à l'Etat, et serait plus conforme à la justice, car elle ne financerait que la consommation des pauvres alors que les subventions financent toute la population y compris les classes aisées. Mais une intervention sélective par les revenus de transfert est beaucoup plus difficile à réaliser qu'une intervention générale par les prix.

### **Précisions relatives aux subventions**

Les subventions se répartissent en deux groupes fondamentaux : les subventions d'exploitation et celles d'équipement.

**1 Les subventions d'exploitation.** Elles comprennent notamment les subventions à la consommation, et les deux expressions sont parfois synonymes, mais les subventions d'exploitation au sens large incluent, en outre, celles versées aux entreprises en leur faveur, et non plus en faveur des consommateurs. Elles se divisent en subvention «à la production» et «à l'exploitation».

Les subventions à la production sont illustrées notamment par celles versées aux producteurs agricoles lorsque les prix du marché (et non pas étatique) est insuffisamment rémunérateur. .

Les subventions à l'exploitation financent l'abaissement du prix des exportations, et permettent ainsi aux entreprises d'être, artificiellement, compétitives à l'étranger. Elles sont, en principe, interdites par la réglementation mondiale du commerce international.

**2 Les subventions d'équipement.** A la différence des subventions d'exploitation, elles n'affectent pas la gestion des entreprises, mais leur investissement. Plus précisément, elles financent les investissements des entreprises qui jouent un rôle essentiel dans le développement économique, et dont les ressources financières sont insuffisantes.

On précisera que des subventions peuvent être également versées aux ménages, en tant que producteurs du service de logement. Ils reçoivent à ce titre, d'une part des subventions d'exploitation sous forme de bonifications d'intérêts, c.à.d. d'une réduction du taux d'intérêt, pour leurs emprunts destinés à la construction, d'autre part de subventions d'équipement, appelées également aides à la construction.

Les bonifications d'intérêts sont, en fait, versées aux banques pour qu'elles accordent des prêts à taux réduit, mais on considère, d'une façon comptable, qu'elles sont versées aux ménages et que ceux-ci payent le taux d'intérêt du marché. Ces bonifications apparaissent ainsi comme une subvention à la production du service de logement, versée aux ménages en tant que producteurs, et dont ils bénéficient également en tant que consommateurs, dans la mesure où ils auto consomment leur production.

On évitera de confondre l'ensemble de ces subventions avec celles fournies par l'Etat aux collectivités locales. Ces subventions, effectuées à l'intérieur des Administrations Publiques, ne sont pas concernées.

### **SECTION 3**

#### **LE REVENU REEL**

Il est exprimable, à un *moment donné* par les divers achats que l'on peut effectuer grâce au revenu monétaire dont on dispose, et ce dernier est alors appelé, par opposition, revenu nominal. En général, le revenu réel est exprimé d'une façon globale et, au cours du temps, par l'intermédiaire d'un indice. Celui-ci est obtenu en divisant l'indice de la variation du revenu nominal par celui des prix. On montre ainsi que l'accroissement du revenu nominal s'accompagne, soit d'un accroissement moindre du revenu réel, soit éventuellement d'une

diminution de ce dernier, si la hausse des prix excède celle du revenu nominal.

L'indice du revenu réel peut concerner soit l'ensemble du revenu national, soit les diverses catégories de revenus et notamment les salaires. Il permet alors de dissiper l'illusion d'amélioration que tout accroissement du salaire monétaire tend à susciter.

## **CHAPITRE 3**

### **LES CONCEPTS RELATIFS A LA DEPENSE**

La dépense comprend deux composantes fondamentales : la consommation et l'investissement. La 1<sup>ère</sup>, qui est la composante principale, représente une utilisation directe du revenu, la 2<sup>ème</sup> une utilisation indirecte. En effet, les deux emplois possibles du revenu sont la consommation et l'épargne, et c'est celle-ci qui permet d'effectuer un investissement.



## **SECTION 1**

### **LA CONSOMMATION**

C'est l'acte de satisfaction des besoins, et le but ultime de l'activité économique. Il faut cependant distinguer deux consommations très différentes : d'une part celle des ménages, qui est la plus importante, d'autre part celle des administrations publiques, qui représente, nous le verrons, l'ensemble des services collectifs publics utilisés par la Nation.

La consommation des ménages et celle des administrations publiques peuvent être appelées respectivement consommation privée, et consommation publique. Au sens strict du terme, le concept de consommation privée est plus large que celui de consommation des ménages, car il englobe celle-ci + celle des administrations privées, mais comme cette dernière est infime et est souvent négligée, les 2 concepts tendent à se confondre.

#### **§ 1 - LA CONSOMMATION DES MENAGES (OU CONSOMMATION PRIVEE)**

##### **A - Le ménage**

C'est un groupe de personnes, liées en général par le mariage et le sang, qui habitent un même logement, et mettent leurs ressources en commun en vue de la consommation. Le ménage est à la consommation ce que l'entreprise est à la production. C'est l'agent essentiel de la

consommation, et accessoirement, on le sait, un agent de production (de services de logement et domestique)

De même que les entreprises sont réparties en branches, ou en secteurs, les ménages le sont en catégories socio-économiques, fondées sur la profession du chef de ménage (exploitants agricoles, ouvriers, cadres, commerçants...), et caractérisées chacune par un certain niveau de consommation. On distingue en outre les ménages en milieu urbain et rural.

## **B - Caractéristiques générales de la consommation des ménages**

1°) C'est une consommation «finale» qui ne doit pas être confondue avec la consommation intermédiaire constituée par les achats de Bi des entreprises. Elle est finale, car elle satisfait des besoins (humains), et en conséquence n'alimente pas le processus de production. C'est la véritable consommation, et le mot «consommation» employé seul sous-entendu de qualificatif «final».

2°) C'est une *acquisition* de biens effectuée le plus souvent par *achats* et accessoirement par autoconsommation. On distingue, on le sait, deux autoconsommations principales : celle des ménages d'agriculteurs qui consomment une partie de leur production, celle des ménages propriétaires de leur habitation, qui consomment le service de logement qu'ils produisent.

La consommation étant définie par l'acquisition, les biens matériels stockés par les ménages sont réputés consommés.

3°) C'est une acquisition de biens provenant de la *production marchande*, sauf deux exceptions minimales, constituées par : 1) la consommation des services domestiques, qui est une auto-consommation non marchande, dont le montant est relativement très faible (moins de 0,5% de la consommation totale dans les pays développés). 2) les paiements partiels (voir §2 suivant).

4°) La consommation inclut les achats de biens durables (automobiles, ameublement, appareils électro-ménagers) mais exclut les achats de biens destinés à la construction de logements, sauf ceux qui assurent leur entretien.

## **C – Importance et Structure de cette consommation.**

La part du revenu national, et plus exactement du P.I.B., consacrée à la consommation privée, se situait en 2006, entre 50% et 65% dans les P. dév., et le plus souvent entre 60 et 75% dans les pays émergents. à revenu intermédiaire, dont la Maroc fait partie. La différence n'est donc pas très grande.

En revanche, il existe une différence importante entre les niveaux moyens de consommation par habitant,

exprimés par exemple en dollars, et en conséquence entre les structures de consommation. La différence essentielle concerne le % de la consommation alimentaire, car celle-ci est en relation inverse avec le niveau de vie. Cette relation est connue sous le nom de loi d'ENGEL.

#### Structure de la consommation en 1906

<b>Médicaments</b>	<b>1%</b>
<b>Transports</b>	<b>2%</b>
<b>Chauffage éclairage</b>	<b>5%</b>
<b>Tabac</b>	<b>1%</b>
<b>Nourriture</b>	<b>62%</b>
<b>Logement</b>	<b>19%</b>
<b>Vêtements</b>	<b>8%</b>
<b>Divers</b>	<b>2%</b>

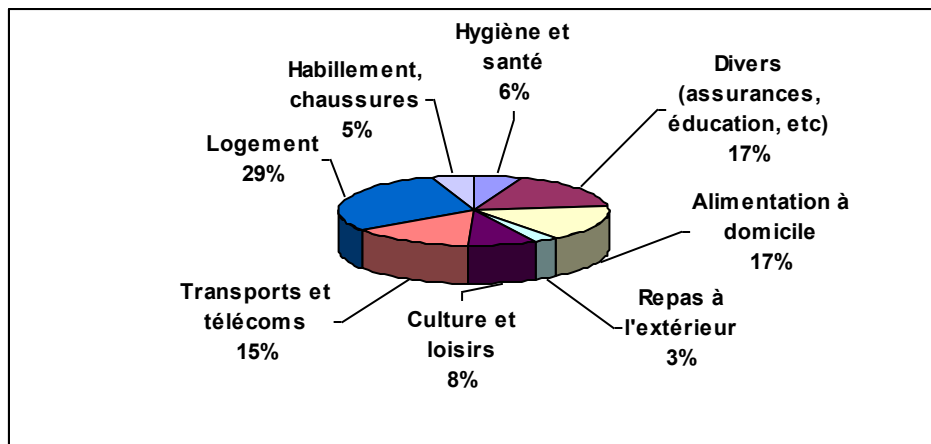
#### Structure de la consommation en 1995

<b>Hygiène et santé</b>	<b>6%</b>
<b>Divers (assurances, éducation, etc)</b>	<b>17%</b>
<b>Alimentation à domicile</b>	<b>17%</b>
<b>Repas à l'extérieur</b>	<b>3%</b>
<b>Culture et loisirs</b>	<b>8%</b>
<b>Transports et télécoms</b>	<b>15%</b>
<b>Logement</b>	<b>30%</b>
<b>Habillement, chaussures</b>	<b>5%</b>

#### L'équipement automobile des ménages en France

En %	1960	1980	2001
Ménages motorisés	70,8	76,8	80,2
soit			
Mono motorisé	54,3	50,5	50,0
Bimotorisés	14,8	23,0	25,6
Trimotorisés et plus	1,7	3,3	4,6

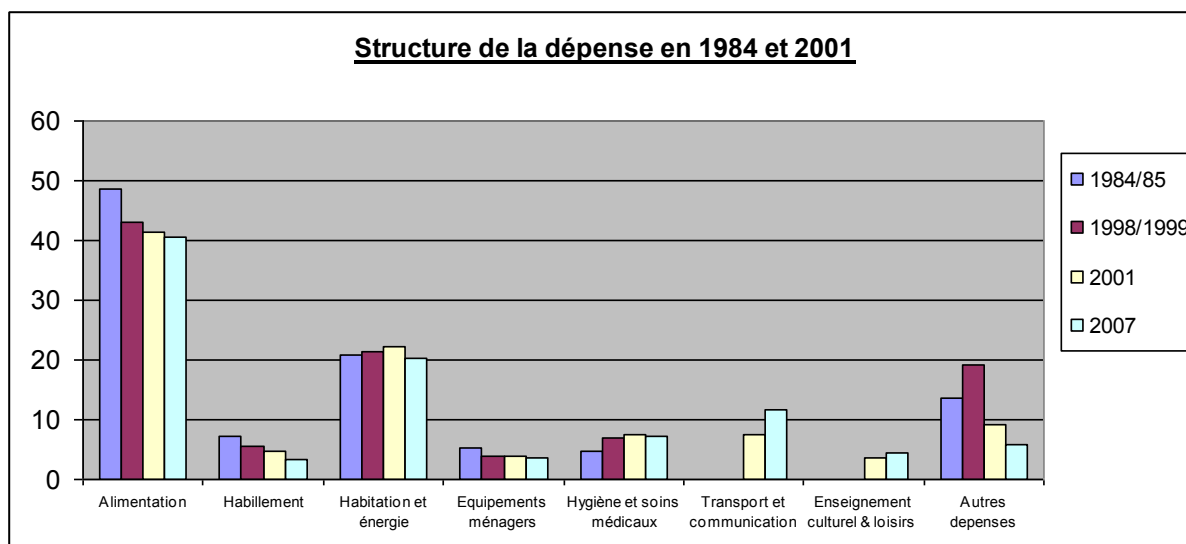
Source : T.E.F. 2003-2004, INSEF



	1984/85	1998/1999	2001	2007
Alimentation	48,6	43,1	41,3	40,6
Habillement	7,3	5,5	4,8	3,3
Habitation et énergie	20,7	21,4	22,1	20,3
Equipements ménagers	5,2	3,9	3,8	3,6
Hygiène et soins médicaux	4,6	6,9	7,6	7,2
Transport et communication	---	---	7,5	11,7
Enseignement culturel & loisirs	---	---	3,5	4,4
Autres dépenses	13,6	19,2	9,3	5,9

**Evolution des coefficients budgétaires selon les grands groupes de biens et services au Maroc.**

Entre 2001 et 2007, les parts de l'alimentation, de l'habitat et de l'habillement dans les dépenses des Marocains ont baissé. Cette baisse a été opérée au profit des transports, des communications, de l'enseignement et des loisirs. Autre fait marquant, la baisse de la part de la santé malgré la mise en place de l'AMO. Cette dernière était pourtant censée booster la consommation de ce service.



Ain

si, la part de la consommation alimentaire dans la consommation des ménages était, au cours de la décennie 1980-90, de 57% au Mali, 50% au Sénégal, 45% au Maroc, au lieu de seulement 16% en France, et 13% aux Etats-Unis (% Banque Mondiale et Enquête Maroc 19990-1991).

Cette disparité dans l'espace implique logiquement des disparités dans le temps, au fur et à mesure que le niveau de vie augmente. En effet, le % marocain de consommation alimentaire était de 71% en, 1959, de 54% en 1970, de 45%, environ aujourd'hui. Il s'agit d'une tendance à long terme qui n'exclut pas certaines augmentations annuelles et notamment un relèvement des niveaux où la tendance à la baisse se manifeste. Ainsi, le % de la consommation alimentaire a augmenté récemment de 1 à 2 points en France, du fait de la vente de biens alimentaires plus élaborés, qui incluent un service de préparation fourni auparavant au sein des ménages.

## § 2 - LA CONSOMMATION DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (OU CONSOMMATION PUBLIQUE)

Elle correspond, sous réserve d'un léger ajustement que l'on peut éventuellement négliger, au montant de la production non marchande publique, et on peut donc écrire, en simplifiant :

$$\text{Consommation publique} = \text{production non marchande (pub.) offerte}$$

Cette égalité s'explique de la façon suivante : en principe, la production non marchande publique (ou production des services collectifs) bénéficie à la fois aux ménages et aux entreprises, et il faut pouvoir distinguer la part consommée par les ménages, et celle qui fait l'objet d'une utilisation intermédiaire (gratuite) par les entreprises. Or, cette distinction est irréalisable, et elle soulèverait, si elle l'était, des difficultés importantes relatives à la comptabilisation de services intermédiaires gratuits. En conséquence, on a contourné le problème en considérant que les administrations publiques auto - consomment leur production, ce qui est une fiction comptable (cette expression signifie que l'on imagine, pour des raisons de commodité, un phénomène différent de la réalité).

## **Précisions complémentaires :**

### **1°) La différence effective entre la consommation publique et la production non marchande publique.**

Elle est très faible, et en conséquence est négligée dans les schémas théoriques généraux, mais elle doit être connue. La consommation publique est inférieure à la production non marchande publique, car une faible partie de cette production est fournie aux ménages en leur demandant une contribution financière inférieure à 50% du coût du service, appelée paiements partiels. Or, ceux-ci sont intégrés à la consommation des ménages, et donc la Con. Publique correspond à : Production non marchande – paiements partiels.

Les paiements partiels sont illustrés notamment par ceux relatifs aux soins médicaux dans les hôpitaux, par les droits de scolarité payés éventuellement par les étudiants, par les droits d'entrée dans les musées. En revanche, ils n'incluent pas les sommes versées pour des services qui représentent l'exercice du pouvoir étatique.

En conséquence, les redevances payées pour les papiers d'identité, les permis de conduire et de chasse, ainsi que les frais de justice, ne sont pas de paiements partiels, mais sont assimilables à des impôts. Il en est de même lorsqu'il existe des droits universitaires d'examen, alors que les droits de scolarité sont des paiements partiels.

On précisera que les sommes versées pour des services relevant de l'exercice de la puissance publique, réduisant le revenu disponible des ménages (voir plus loin) alors que les paiements partiels accroissent leur consommation.

### **2°) L'importance de la consommation publique**

La consommation publique est, dans tous les pays, très inférieure à la consommation privée, avec des différences importantes d'un pays à l'autre, car le rapport Con pub. / Con privée se situe dans une fourchette comprise entre 0,1 et plus de 0,4.

Dans l'ensemble, le rapport est en relation positive avec le niveau de développement. Ainsi, le Maroc, la Tunisie, la Jordanie, ont un rapport d'environ 0,25, au lieu de 0,13 en Mauritanie, au Ghana et en Ethiopie, et plus de 0,3 en France, en Allemagne et en Angleterre. Mais le rapport est, en même temps, en relation inverse avec le caractère capitaliste de l'économie. En effet, le système capitaliste tend à confier au secteur marchand certaines fonctions traditionnelles de la production non marchande, telles que les services d'enseignement, de santé, culturels, routiers (et même pénitenciers). Ainsi, les USA ont un rapport de 0,25, ce qui est relativement faible pour un pays développé. Les USA et le Maroc ont donc le même rapport, mais ses déterminants ne sont pas les mêmes dans les deux pays.

## SECTION 2 L'INVESTISSEMENT

Au sens strict et courant du terme, c'est une constitution d'équipement, c.à.d. de capital fixe. Au sens large, il inclut la variation des stocks, et en plus au niveau des agents, les achats de terrains. Ceux-ci ne peuvent concerner que le niveau des agents. Il ne peut y avoir d'achats au niveau national car ceux réalisés par une catégorie d'agents sont compensés par les ventes effectuées par une autre catégorie. D'une façon générale, les entreprises sont acheteurs (ainsi que, souvent, les administrations), et les ménages vendeurs. La compensation se réalise même si le terrain est vendu à un étranger, car il n'est pas vendu à une autre nation et reste dans la patrimoine national. On considère alors, fictivement, qu'il est vendu à un ménage résident, et financé par l'étranger.

Lorsque l'on considère l'investissement au sens strict, donc la formation du capital fixe, on cherche à y distinguer deux parts :

- Celle, appelée investissement d'amortissement, qui maintient la valeur du capital fixe existant.
- Celle, appelée investissement net, qui accroît cette valeur.

L'ensemble des 2 parts est **l'investissement brut, et on peut écrire :**

$$I.B. - I.A. = I.N.^{(4)}$$

L'objet de l'investissement d'amortissement est de compenser, non seulement l'usure, mais l'obsolescence, c.à.d. le fait que l'équipement réalisé se démode en conséquence du progrès technique.

Mais il est difficile d'évaluer correctement l'investissement d'amortissement, et donc l'investissement net, sinon avec une forte marge d'approximation. En conséquence, on se réfère surtout à l'investissement brut, et la plupart des P.S.D., notamment le Maroc, évitent d'évoquer l'investissement net.

L'importance de l'investissement est donc mesurée par le rapport I.B / P.I.B, appelé taux d'investissement. Celui-ci diffère beaucoup d'un pays à l'autre, qu'il soit sous-développé ou développé. Ainsi, on a, en 1993, pour les PSD, les taux suivants : Brésil (19%) Maroc (23%) Tunisie (29%) Corée (34%). Et, pour les pays dev. : USA (16%) France (18%) Allemagne (22%) Japon (30%) (Source : rap/ sur le dev. B. Mondiale 1995. Ces taux incluent la variation des stocks)

Cependant, dans l'ensemble, les taux des PSD à revenu intermédiaire sont supérieurs à ceux des pays dev. (23% en moyenne, au lieu de 19). Et on retiendra que les taux d'investissement se

situent généralement entre 15 et 30%.

Ces taux concernent un ensemble composite où l'on peut distinguer divers types d'investissement, lesquels engendrent, selon leur nature et selon leur degré de rationalité, une croissance plus ou moins forte de l'économie nationale.

## **§ 1 - LES DIVERS TYPES D'INVESTISSEMENTS**

On peut répartir les investissements selon les agents qui les réalisent, ce qui conduit à distinguer les investissements des entreprises, des administrations publiques et des ménages.

### **A - Les investissements des entreprises.**

Ils incluent les investissements des entreprises industrielles, agricoles et tertiaires, et comprennent des bâtiments nécessaires à la production, les machines, les outils, et en ce qui concerne l'agriculture, le défrichement des terres, les travaux d'irrigation, les plantations et l'accroissement du bétail. Les entreprises considérées peuvent être aussi bien publiques que privées.

Ces investissements n'exercent pas tous la même action, et on peut opposer, d'une part les investissements d'infrastructure à ceux hors infrastructure, d'une part les investissements de capacité à ceux de productivité.

#### **1°) Les investissements d'infrastructure.**

Ce sont les investissements fondamentaux, généralement de grande dimension, indispensables au développement de l'économie. Ils concernent essentiellement la production d'eau et l'électricité, les télécommunications, les chemins de fer ainsi que les transports aériens, et constituent une infrastructure que l'on peut appeler marchande, car les productions qu'elle assure directement sont vendues, mais ce sont les productions engendrées indirectement qui importent. Cette infrastructure marchande est complétée par celle non marchande réalisée par les administrations publiques.

L'infrastructure marchande est réalisée généralement par des entreprises publiques, car leur liens étroits avec l'Etat leur permet d'assumer plus facilement les investissements importants que les activités indiquées exigent, et de supporter une gestion provisoirement à perte.

#### **2°) Les investissements de capacité et de productivité.**

Les premiers sont ceux qui créent ou agrandissent des entreprises, donc qui augmentent la capacité nationale de production et en même temps tendent à accroître, pour une technique de production donnée, l'emploi de la population active. Ces investissements sont appelés également investissements processifs, ou *extensifs*.

Les seconds sont ceux qui modernisent les entreprises existantes, par une substitution de K à T, ce qui implique, au moins dans l'immédiat, une réduction de l'emploi. Cependant, si l'effet de *compensation* précédemment évoqué est suffisant appelés également investissement *récessifs*. On soulignera que l'ensemble des investissements des entreprises sont souvent désignés par l'expression «investissement productifs», ce qui est une appellation courante mais abusive, car les investissements des administrations publiques et des ménages sont également productifs,



c'est-à-dire assurent une production.

L'investissement des entreprises est enregistré en comptabilité nationale sous la rubrique «formation brute de capital fixe» (F.B.C.F) des entreprises. Elle représente en moyenne de 50 à 60% de la F.B.C.F. total dans les P.S.D. à revenu intermédiaire, et de 60 à 70% dans les P.dév. C'est donc, en général, l'investissement le plus important.

## **B - Les Investissements des administrations publiques (ou investissements publics)**

Les investissements publics, au sens strict du terme, sont ceux réalisés **par les administrations publiques (Etat+collectivités locales)**. Ces investissements comprennent la construction des immeubles et l'acquisition des équipements utilisés par l'Administration centrale et locale, les écoles et les universités publiques, les hôpitaux et les équipements sportifs, ainsi que la construction des routes, des barrages, des canaux d'irrigation, les opérations d'amélioration des terres, et tous les travaux d'urbanisme. L'ensemble constitue, avec l'infrastructure marchande, l'infrastructure générale de l'économie. On évitera de confondre l'investissement public, d'une part avec la dépense publique d'investissement, d'autre part avec l'investissement du secteur public.

- **La dépense publique d'investissement est la somme des investissements publics et des transferts de capital (subventions d'équipement) versés aux entreprises publiques, et aux entreprises privées, notamment agricoles, ainsi qu'aux ménages.** Or, les subventions d'équipements ne sont pas pour les administrations publiques un investissement, mais un apport monétaire fourni aux entreprises pour qu'elle investissent.

Les subventions d'équipements peuvent être aussi importantes que les investissements publics. Elles s'élevaient au Maroc, en 1995, à plus de 40% de la dépense publique d'investissement, et concernaient principalement : l'office nationale d'électricité (O.N.E), l'office nationale des chemins de fer (O.N.C.F), la radiodiffusion et télévision marocaine, et les entreprises privées agricoles, par l'intermédiaire du fonds de développement agricole (F.D.A.)

La dépense publique d'investissement est une grandeur intéressante, car elle représente le montant de l'investissement national réalisé ou financé par les administrations publiques, donc l'investissement sur fonds publics. Cet investissement représentait au Maroc, en 1995, plus de 30% de l'investissement national, au lieu de 17% seulement en France, 15% en Allemagne et 9% au U.S.A (source : Doc. Frse. Prob. Eco. 17.05.95). On constate que la dépense publique d'investissement est en relation inverse avec le niveau de développement, mais également avec le degré de libéralisme économique.

- **L'investissement du secteur public (appelé parfois « inv, public », ce qui entraîne des confusions) est la somme des investissements publics et des investissements des entreprises publiques.** Or, cette somme est supérieure à la dépense publique d'investissements, car les investissements des entreprises publiques sont financés, en plus des subventions d'équipement, par des emprunts intérieurs ou extérieurs. C'est donc la grandeur la plus importante (sauf dans le cas exceptionnel où les sub. Aux entreprises privées excèdent les emprunts des entreprises publiques).

L'investissement du secteur public peut représenter, dans les P.S.D. un % considérable de l'investissement national. Ainsi, au Maroc, au cours du plan 1973-77, ce % était évalué à 80 %. De tels pourcentages, qui sont admissibles au début du développement, tendent ensuite à freiner la croissance. En conséquence, le plan de développement marocain 1988 /92 a limité la participation du secteur public à 48% de l'investissement total.

Observations. L'importance de la dépense public d'investissement, ou de l'investissement du secteur public, est parfois exprimée par rapport au P.I.B, et non plus faibles. On se souviendra que l'investissement représente généralement de 15 à 30 % du P.I.B.

### **C- Les investissements des ménages.**

Ils sont constitués par les constructions de logements, que ceux-ci soient destinés à l'usage personnel, ou à la location \*. Ces constructions sont souvent réalisées dans les zones urbaines par des entreprises immobilières qui construisent des appartements, puis les vendent aux ménages, mais économiquement, l'investisseur demeure le ménage et les constructions doivent être considérées comme un stock, tant qu'elles n'ont pas été vendues.

En fait, les ménages ne sont pas les seuls à investir dans le logement. Ainsi, les entreprises et les administrations publiques construisent des logements à l'usage de leurs salariés. En outre, les entreprises immobilières construisent parfois pour produire et vendre des services de logement, c'est-à-dire pour louer. Cependant, l'essentiel de l'investissement dans le logement est généralement effectué par les ménages.

Les investissements que les P.S.d. effectuent dans le logement sont difficiles à évaluer. La Banque Mondiale estime que le logement représente environ 20% de l'investissement total, soit un % inférieur à celui de pays développés (environ 25%), mais du même ordre de grandeur.

## **§ 2- INVESTISSEMENT ET CROISSANCE DE LA PRODUCTION.**

L'investissement assure le développement de la production, et on peut, en se situant au niveau

national, préciser la relation entre le taux d'investissement (I/PIB) et le taux de croissance du P.I.B. Cette relation s'effectue par l'investissement di rapport  $\Delta K/\Delta P$ , appelé coefficient marginal de capital. En effet, on peut écrire :

$$\frac{1}{P} = \frac{I}{P} \times \frac{P}{P}$$

Où I/P est le taux d'investissement, I/dP le coefficient de capital (dans le cas où I est net), et  $\Delta P/P$  le taux de croissance du PIB<sup>(2)</sup>. Chacun de ces rapports est une moyenne annuelle de quelques années, et l'équation concerne la période considérée. On soulignera que cette équation suppose que l'investissement soit net, et donc que l'on évalue l'amortissement. Celui-ci peut être estimé approximativement à 50% de l'investissement brut dans les pays développés.

Donc, pour une période donnée, un même taux d'investissement net peut engendrer un taux de croissance plus ou moins élevé selon l'importance du coefficient marginal de capital. Par exemple, un taux d'investissement de 18% assura un taux de croissance de 6% pour un coefficient marginal de  $18/6=3$ , et seulement de 3% pour un coefficient de  $18/3=6$ .

Les coefficients marginaux se situent le plus souvent entre 3 et 9. Ainsi, on a, pour l'ensemble de la période 1960-84, un coefficient marginal moyen d'environ 3 pour la Corée, la Thaïland et la Malaisie, où la croissance a été forte, et d'environ 7 pour l'Argentine et le Chili, où la croissance a été faible<sup>(3)</sup>.

Or, la différence des coefficients peut s'expliquer en se référant à la nature des investissements et également à leur opportunité.

#### **A - L'incidence de la nature des investissements :**

Il faut distinguer les investissements d'infrastructure et les investissements ordinaires.

- Les investissements d'infrastructure n'exercent pas, ou exercent peu, d'action directe sur le P.I.B. En effet, il s'agit soit d'investissement publics qui assurent une production non marchande, soit d'investissements d'entreprises publiques (chemins de fer, électricité) qui assurent une production marchande, et dans les deux cas la production annuelle réalisée est très faible par rapport à la dépense d'investissement. En revanche, ces investissements exercent une forte action indirecte sur le PIB en favorisant le développement des autres productions. Mais, cette exige du temps, notamment dans le cas des investissements scolaires ou universitaires, dont les effets ne se manifestent qu'après 10 ou 15ans.

En attendant, le coefficient marginal du capital demeure élevé. Il en résulte que ce coefficient est en relation avec la part de l'investissement d'infrastructure dans l'investissement national, mais un coefficient élevé est en principe annonciateur d'un coefficient futur plus faible, et donc d'un développement plus important.

- Les investissements ordinaires agissent sur le coefficient global par leurs coefficients sectoriels. Ceux-ci expriment la rapport  $K/P$  (ajoutée) relatif à chaque secteur, et plus précisément à chaque branche. Des calculs effectués en Tunisie, pour la période 1981-86, donnent les coefficients suivants :

Tourisme : 28,9 ; Mines : 23,5 ; ind. chimique : 9 ; ind. alimentaire : 6,8 ; ind. textile : 4,5<sup>(4)</sup>

Les coefficients calculés dans d'autres pays sont différents, mais l'ordre de classement des industries est approximativement le même. Ainsi, un pays investissant surtout dans les industries à fort coefficient (tourisme ou mines), aura nécessairement un coefficient global supérieur à celui qui investit principalement dans les industries à faible coefficient (textile).

On soulignera que les coefficients sectoriels permettent d'expliquer les coefficients globaux obtenus, mais n'indiquent pas l'aptitude des divers investissements à engendrer la croissance. En effet, ils expriment la relation entre  $I$  et  $P$  de chaque secteur, et non celle entre  $I$  de chaque secteur et la production additionnelle nationale. Par conséquent, les coefficients sectoriels ne peuvent pas constituer des critères de sélection des investissements.

Autrement dit, les investissements à faible coefficient ne sont pas nécessairement ceux que l'Etat doit favoriser.

### **B - L'incidence de l'opportunité des investissements :**

L'objet des investissements est de satisfaire au coût le plus bas, une demande existante ou anticipée, ou des besoins collectifs dans le cas des investissements publics. Or, les entreprises peuvent se tromper sur l'importance de la demande, adopter une technique de production qui n'est pas la moins chère. De même, l'Etat peut réaliser des investissements qui ne sont pas les plus opportuns. Il en résulte un gaspillage du capital investi qui accroît le coefficient marginal global de capital.

Ainsi, la Banque Mondiale estime que l'insuffisance d'opportunité des investissements réalisés au cours des années 70 par les entreprises publiques marocaines et par l'Etat, est principalement responsable de la hausse considérable du coefficient marginal national, qui est passé de 2,5 en 1966-72 à 6,7 en 1979-82 (Rapport sur le développement dans le monde 1985). Elle signale également la hausse encore plus forte du coefficient argentin qui, pour la même période, est passé de 4,4 à 11. Dans ce cas la hausse est imputable aux entreprises privées, dont les calculs d'investissement ont été gênés par l'inflation.

Le coefficient global d'une nation peut ainsi atteindre une valeur très supérieure à celle impliquée normalement par la nature des productions.

Donc, la valeur du coefficient de capital n'est pas en soi significative puisqu'un coefficient élevé peut être aussi bien le signe d'un gaspillage que d'un développement ultérieur plus important. Mais un coefficient élevé incite à en rechercher les causes.

**Coefficients marginaux de capital au Maghreb.**

	1970 – 75	1980 - 85
	3	6,9
<b>Tunisie</b>	2,6	7,6
<b>Algérie</b>	6,2	7,4

(Source : Po. Eco. dans les pays du Maghreb)

## **3<sup>ème</sup> PARTIE**

### **LES RELATIONS ENTRE LES TROIS ASPECTS DE L'ECONOMIE**

## CHAPITRE 2

### L'ÉPARGNE ET SON ECART AVEC L'INVESTISSEMENT

#### SECTION 1 L'ÉPARGNE

L'épargne (S) est l'excès de revenu disponible (R d) sur la consommation (C), et, pour chaque agent, le revenu disponible est l'excès des revenus reçus (produits ou de transfert) sur les revenus versés, donc ce qui reste pour la consommation et l'épargne.

Celle-ci sera considérée successivement au niveau des agents puis de la Nation.

#### § 1- L'ÉPARGNE DES AGENTS

La position des trois agents fondamentaux (entreprises, ménages, Adm, pub.) à l'égard de l'épargne peut être résumée par les trois normes suivantes :

1. Les entreprises et les ménages ont toujours une épargne, non pas au niveau de chaque agent, mais de chaque groupe.
2. Les ménages ont une position dominante, et assurent environ la moitié de l'épargne nationale, aussi bien dans les pays émergents que les pays développés.
3. Les administrations publiques peuvent ou non avoir une épargne, mais le plus souvent en ont une, et dans ce cas, elle est minoritaire mais plus importante dans les pays émergents que dans les P.dév.

L'épargne indiquée est brute, et c'est généralement celle qui est considérée. Le qualificatif brut signifie qu'elle inclut l'amortissement, c'est-à-dire la partie destinée au renouvellement de

l'équipement des entreprises, du capital immobilier des ménages, et de l'infrastructure publique. Or, l'amortissement des entreprises est, de beaucoup le plus important. Par conséquent, si on calculait l'épargne nette, la part des entreprises serait sensiblement plus faible, et celle des 2 autres plus fortes.

#### **A - L'épargne des ménages.**

Conformément à la définition de base, c'est l'excès de leur revenu disponible sur leur consommation.

**Le R.D. des ménages est une somme de revenus produits (salaire, intérêts, profits), et de revenus de transfert (notamment allocations sociales) moins les dépenses de transferts constitués par les impôts sur le revenu et les cotisations sociales.**

L'épargne des ménages est celle mise en évidence par la théorie, pour deux raisons :

- 1 C'est la plus importante
- 2 C'est la seule qui soit liée, d'une façon relativement précise, à d'autres variables.

Le taux d'épargne de l'ensemble des ménages, exprimé le plus souvent par  $S_{men} / P.I.B.$ , et parfois par  $S_{men} / R.D.$  est en relation positive avec plusieurs variables. Parmi celles-ci, on est tenté de citer le taux d'intérêt, qui est le prix auquel l'épargne est prêtée. Mais, contrairement à ce qu'affirme la théorie classique, le taux d'intérêt n'agit pas sur le montant de l'épargne mais sur sa partie que l'on est disposé à prêter.

En revanche, l'épargne est en relation positive avec les 5 variables suivantes :

- 1 Le montant du revenu réel (à prix constants) par habitant. C'est la relation la plus apparente et la seule prise en considération dans le modèle d'équilibre. Plus précisément, la relation  $S/R$  est présentée comme un résidu de la relation  $C/R$
- 2 Le taux d'accroissement du revenu par hab. En, effet, la consommation s'adapte au revenu avec un certain retard, et en conséquence l'écart  $R - C$  s'accroît avec le taux d'accroissement du revenu. Ainsi, l'importance du taux d'épargne des ménages japonais (21% de leur R.D., contre 8% aux U.S.A) s'explique notamment par celle du taux de croissance de la production et du revenu. (ce dernier s'explique également par l'importance du taux d'épargne ; il y a un effet d'entraînement).
- 3 Le degré d'inégalité de la répartition du revenu national, car les personnes riches ont une forte épargne, et plus elles possèdent une part importante du revenu national, plus le taux d'épargne de l'ensemble des ménages est élevé.

4 Le % des adultes dans la population, car ce sont ces derniers qui épargnent, non pas les jeunes et les vieillards. Ainsi, la structure démographique japonaise a évolué de 1960 jusque vers 1985 d'une façon favorable à l'épargne, en raison de la baisse du taux de natalité qui a réduit le % des jeunes et accru celui des adultes.

Mais la baisse de la natalité implique, dans une 2<sup>ème</sup> phase, une baisse du % des adultes et un accroissement du % des personnes âgées, de telle sorte que le Japon se trouve désormais engagé dans une situation démographique défavorable à l'épargne, dont les effets sont déjà perceptibles.

5 L'inflation, définie comme une tendance générale à la hausse des prix. Il faut alors considérer que l'objet de l'épargne est de constituer, sous forme d'un capital monétaire, un pouvoir d'achat futur donné, que l'inflation tend à réduire, ce qui conduit, pour le maintenir, à épargner plus.

A l'inverse, le retour à la stabilité (relative) des prix tend à réduire l'épargne, et on constate effectivement que les taux d'épargne actuels sont inférieurs à ceux de la période inflationniste 1970-80

### **B - L'épargne des entreprises**

Le revenu disponible de chaque entreprise est la différence entre :

1 d'une part l'excédent d'exploitation, c'est à dire la recette de vente moins les achats aux autres entreprises et les salaires

2 d'autre part la somme : intérêts versés + impôts sur les bénéfices + profits distribués aux ménages, sous forme de dividendes, ou versés à l'Etat dans le cas des entreprises publiques.

Or ce revenu disponible correspond à l'épargne des entreprises, car celles-ci n'ont pas de consommation

En effet, la consommation est le fait des ménages, et par fiction comptable des administrations publiques, mais non des entreprises. Ces dernières effectuent seulement une consommation dite intermédiaire, qui n'est pas une véritable consommation.

### **C- L'épargne des administrations publiques (ou épargne publique)**

Conformément à la norme, c'est l'excès du revenu disponible des Administrations publiques sur leur consommation, donc sur la consommation publique. On peut également la définir, et la mesurer par l'excès des **ressources publiques ordinaires** sur les **dépenses publiques ordinaires** ce qui revient au même

En effet, les ressources publiques ordinaires sont essentiellement les impôts, et les dépenses publiques ordinaires sont la somme des **dépenses de fonctionnement** (salaires publiques + Bi) et de dépenses courantes de transfert : les intérêts publics et subventions **d'exploitation**

Donc, si on exclut provisoirement les paiements et la production marchande des administrations, les dépenses de fonctionnement représentent à la fois la production non marchande et la consommation publique, ce qui permet d'écrire :

Ressources ordinaires – dépenses courantes de transfert = Revenu Disponible public – Consommation publique = Epargne publique.



On soulignera que l'excédant des ressources publiques ordinaires sur les dépenses publiques ordinaires, ou du revenu disponible public sur la consommation publique, représente ce qui reste aux administrations, notamment à l'Etat pour investir sans emprunter, ou pour rembourser des emprunts antérieurs.

Si, au lieu d'excéder ces dépenses, les ressources ordinaires leur sont inférieures, l'épargne publique est dite négative. Ces deux situations sont illustrées par les données ci-dessous :

<b>Ressources ordinaires</b>	28.586	68.336
<b>Dépenses ordinaires</b>		
Fonctionnement	20.474	38.114
Intérêts (intérieur et ext)	7.780	14.722
Subvention d'exploitation)	<u>1.533</u>	<u>1.918</u>
	<u>29.787</u>	<u>54.754</u>
<b>Epargne publique</b>	- 1.201	13.582

On remarquera l'importance des intérêts publics, imposés par la rémunération de la dette publique, intérieure et extérieure. Ils s'élèvent à plus de 25% des dépenses ordinaires et représentent seulement la moitié environ de la charge annuelle totale de la dette, appelée **service de la dette**. L'autre moitié est constituée par le remboursement progressif de la dette, c.à.d. par son amortissement (financier), et figure avec l'investissement, dans le compte capital. La plus souvent, comme les statistiques précédentes de la banque mondiale l'indiquent, l'épargne publique est positive et relativement importante dans les P.S.D, malgré la lourde charge d'intérêts publics que la plupart assument. Or, l'objectif de l'Etat est généralement (pas toujours) de financer, par cette épargne, la totalité de la dépense publique d'investissement, mais il est rare que les P.S.D, ainsi que les pays développés, y parviennent. D'où un déficit habituel du compte général des Adm. Pub. , appelé déficit du **budget général** lorsque ce compte est considéré avant sa réalisation (le budget est un compte prévisionnel).

## § 2- L'EPARGNE DE LA NATION

### A –Son mode de calcul

L'épargne dite nationale peut être obtenue, soit par l'addition de l'épargne des 3 agents, soit directement en retranchant du Revenu National Disponible Brut (R.N.D.B), ou du Produit National Brut (P.N.B) (les deux sont considérés ici comme égaux), le montant de la consommation nationale (consommation des ménages et des administrations publiques).

On peut calculer également l'épargne dite intérieure, en retranchant la consommation nationale du P I B. En fait, la véritable épargne est celle qui est nationale, mais on se réfère souvent à l'épargne intérieure, notamment pour les comparaisons internationales.

Le P N B est obtenu en ajoutant au P I B le solde des revenus produits (intérêts et profits) et de transfert, versés à, et reçus de, l'étranger. IL s'agit donc d'un solde, appelé revenus extérieurs nets. Au Maroc, ce solde est positif, car les revenus de transfert correspondant au rapatriement

des économies sur salaires des travailleurs émigrés, surcompensent les revenus produits, et notamment les intérêts versés à l'étranger. Donc, le P N B excède le P I B.

### **Epargne intérieure et nationale brute du Maroc**

1 - P I B	249.816
2 - Rev. ext.nets	9.063
3 - P N B (1+2)	258.879
4 - Con.privée + pub	207.585
5 - Epargne Intérieure (1-4)	42.231 (16,9 % du P I B)
6 - Epargne Nationale (3-4) ou (5+2)	51.294 (19,8% du P N

### **B- Les taux d'épargne des P S D**

De nombreux P S D ont un taux d'épargne très bas, et parfois même négatif par exemple le Tchad : -10% le TOGO : -2% le Ghana : -1%, (taux S int 1999), ce qui signifie, dans ce dernier cas, que le P I B n'assure même pas la consommation, la différence étant couverte par un financement étranger.

En revanche, d'autre P S D, également nombreux, ont un taux d'épargne semblable à celui des P dév par exemple 20% en Tunisie et en France, en 1999 (S. intérieure).

Par conséquent, les P S D, ne se caractérisent pas, dans l'ensemble, par la faiblesse de leur taux d'épargne, mais, comme nous le préciserons, par son insuffisance par rapport aux besoins. Les taux d'épargne les plus faibles, ou négatifs, se situent généralement dans les P S D dont le revenu est le plus bas, et les taux proches de ceux des P dév dans les PSD à revenu intermédiaire. Donc, les taux d'épargne des P.S.D sont en relation positive avec le niveau de revenu par habitant.

Cependant, la relation entre le taux d'épargne et le revenu ne peut plus être invoquée lorsque l'on confronte les P. S.D et les P. dév, puisque leurs taux d'épargne sont parfois identiques alors que la différence du revenu par hab est considérable.

Autrement dit, il n'y a pas une fonction d'épargne commune aux P.S.D et aux P. dév. ceci pour notamment 2 raisons relatives à l'épargne des ménages ;

1 – Le minimum vital psychologique (c'est-à-dire) considéré comme vital), et en conséquence le seuil à partir le revenu génère une épargne, est beaucoup plus faible dans les P.S.D.

2 – Les inégalités de revenu sont beaucoup plus fortes, et en conséquence, pour un même niveau de revenu, l'épargne est plus importante.

## **SECTION 2**

### **L'ECART ENTRE L'EPARGNE ET L'INVESTISSEMENT**

#### **§ 1 - L'ECART AU NIVEAU DES AGENTS.**

Les ménages ont toujours une épargne supérieure à leur investissement, alors que les entreprises sont généralement dans la situation inverse, et, comme nous l'avons vu, il en est de même pour l'Etat, lorsque celui-ci a une épargne. L'excédent de S sur I des ménages est donc

appelé à financer celui de I sur S des deux autres agents.

Cependant, il faut tenir compte de l'aide financière de l'Etat pour déterminer ce que l'on appelle les capacités de financement et les besoins de financement.

Ainsi, la capacité de financement des ménages, c'est-à-dire leur possibilité de prêt, correspond à l'excès de leur épargne et de leur épargne et de l'aide publique à la construction (subventions d'équipement) sur leur investissement en logement.

A l'inverse, le besoin de financement des entreprises est l'excès de leur investissement sur la somme épargne+subvention d'équipement. Et, celui de l'Etat est l'excès de sa dépense publique d'investissement (in. Public + Subv.), sur son épargne. S'il n'y a pas d'épargne publique, le besoin de financement de l'Etat est égal à la somme : S négative + dép. pub. d'investissement <sup>(1)</sup>

Donc, les capacités et les besoins de financement des agents ne correspondent pas à leurs écarts entre S et I. En revanche, au niveau de la nation, le besoin (ou la capacité) de financement de celle-ci est nécessairement identique à l'écart national entre S et I, car les apports fournis par l'Etat, et reçus par les deux autres agents, se compensent, ceci dans l'hypothèse où il n'y a pas de dons publics internationaux.

Si l'Etat bénéficie de dons publics étrangers, ceux-ci sont assimilables à une subvention d'équipement fournie par les Etats étrangers, ce qui réduit son besoin de financement, et en conséquence celui de la nation, qui devient alors intérieur à l'écart S. I.

## § 2 - L'ECART AU NIVEAU NATIONAL ET SES DIVERSES EXPRESSIONS.

Un excès national de I sur S implique d'une part un excès identique de la dépense nationale (D.N.B) sur le Revenu National Disponible (R.N.D.B), d'autre part un déficit également identique de la balance extérieure des paiements courants.

On peut le démontrer aisément à partir de l'égalité comptable Ressources = Emplois, dont les grandeurs sont exprimées en % du P.I.B représenté par 100, soit :

$$\begin{array}{rcccccccc} \text{P.I.B.} & + & \text{M} & + & \text{Rev. ext. nets} & = & \text{Cm} & + & \text{Cp} & + & \text{I} & + & \text{X} & + & \text{Rev. ext. nets} \\ 100 & & 32 & & 2 & & = & 65 & 16 & 27 & 24 & & 2 & & 2 \end{array}$$

$$\begin{array}{l} \text{M} = \text{import}, \quad \text{X} = \text{export} \quad \text{Cm} = \text{C ménages}, \quad \text{Cp} = \text{C.pub.}, \\ \text{C} = \text{Cm} + \text{Cp} \end{array}$$

Les composants de cette égalité permettent de calculer les grandeurs suivantes :

$$1 \quad \text{R.N.D.B.} = \text{P.N.B.} = \text{P.I.B.} + \text{rev. ext. Nets} = 102$$

$$2 \quad \text{R.N.D.B.} - \text{C} = \text{S.N.}$$

$$102 \quad 81 \quad 21$$

$$3 \quad \text{C} + \text{I} = \text{D.N.B} \quad (\text{dép. nat. brute})$$

$$81 \quad 27 \quad 108$$

En conséquence, on peut écrire :

$$1^{\circ}) I (27) - SN (21) = 6$$

$$2^{\circ}) D.N.B. (108) - P.N.B. (102) = 6$$

et dire qu'un excès de **I** sur **S** signifie que la nation dépense plus qu'elle ne produit

$$3^{\circ}) X (24) - M (32) + Rev. ext. nets (2) = \text{déficit de la } \mathbf{balance\ des\ paiements\ courants} (-6)$$

En effet, la dépense n'a pu excéder le PIB de 8 que par un apport net équivalent de la production étrangère, ce qui signifie que l'on a plus acheté de biens et services à l'étranger que ce dernier n'en a acheté à la nation. D'où un solde déficitaire de la balance commerciale ( $X - M = -8$ ), qui est compensé partiellement par le solde positif des revenus extérieurs nets, qui est de 2. Le solde de la balance des paiements courants est la somme des 2 soldes.

Les revenus extérieurs nets (-2) résultent des données suivantes : revenus produits, notamment intérêts versés à l'étranger (-6) et revenus de transfert reçus (+8)

On précisera que la balance commerciale est entendue au sens large, c.à.d. que les X et les M concernent non seulement les marchandises mais également les services.

La Banque Mondiale considère que l'écart  $I - S$  ne doit pas dépasser 2 à 3% du PIB s'il est couvert par un apport étranger financier, mais l'apport peut être particulièrement non financier. On soulignera que l'investissement considéré ici est entendu au sens large, et donc ne correspond pas intégralement à une constitution d'équipement. En effet, il inclut les variations de stocks, celles décidées par le producteur (variations voulues), et également celle subies, donc les accroissements de stocks dus à la mévente. Mais, la variation des stocks représente généralement un faible pourcentage de l'investissement, de l'ordre de 2 à 3%

Donc, l'investissement est surtout représentatif d'un accroissement de l'investissement.

### § 3- LA COUVERTURE ETRANGERE DE L'ECART NATIONAL ET LE PROBLEME DE LA DETTE

Si l'on fait abstraction de l'utilisation des réserves nationales de devises qui joue un rôle mineur, un excès de  $I$  sur  $S$  exige un apport équivalent d'épargne étrangère, qui peut être fourni de deux façons : - à titre gratuit sous forme de dons et il s'agit alors d'un transfert international de capital - à titre onéreux, sous forme de prêts ou d'investissements, et il s'agit alors d'un apport financier au sens strict.

Or, à ces deux types d'apport correspondent deux sortes de balance des paiements courants, la deuxième mettant en évidence le problème de la dette.

#### A – Les deux balances

La balance des paiements courants classique regroupe la balance commerciale ( $X - M$ ) et les revenus extérieurs. C'est celle évoquée dans le § 2, et son solde, lorsqu'il est négatif, correspond à l'écart  $I - S$ .

Mais on se réfère également, assez fréquemment, notamment au Maroc, à **une balance des paiements courants au sens large** qui inclut, en plus, l'apport gratuit d'épargne étrangère.

Le solde négatif de cette balance indique alors la part de l'écart  $I - S$  qui correspond à un besoin de financement, c.à.d qui doit être couvert par des apports financiers, lesquels posent le problème de la dette extérieure.

#### B – Le problème de la dette

Les investissements étrangers dans la Nation, ainsi que les prêts de l'étranger engendrent une dette, mais qui n'est pas de même nature dans les deux cas, la dette

Est particulièrement contraignante dans le cas d'un prêt, car elle comporte l'obligation de rembourser l'apport étranger à des dates précises, et en attendant, de le rémunérer. Mais, théoriquement, le remboursement pourrait ne poser aucun problème.

On soulignera d'abord que le fait pour les PSD d'emprunter à l'étranger est normal. En effet, étant donnée que leurs besoins d'investissement excèdent leur épargne, il est rationnel qu'ils empruntent aux pays développés qui se trouvent dans la situation inverse, et le remboursement doit s'effectuer naturellement s'il s'inscrit dans un processus de développement. Ceci suppose

que les prêts étrangers soient limités, qu'ils soient consacrés à des investissements productifs, et qu'ils soient accordés pour une période suffisamment longue. Si c'est le cas, l'économie peut être conduite progressivement vers une situation où l'épargne nationale tend spontanément à excéder l'investissement national. L'excédent doit alors permettre, d'abord d'assurer le remboursement de la dette, puis, dans une 2<sup>ème</sup> étape, de prêter des nations situées à un niveau de développement intérieur.

Cette évolution idéale fait l'objet d'un modèle théorique célèbre (modèle dit «BOGGS - KINDLEBERGER»), du nom des deux économistes américains qui l'ont élaboré, et elle n'est pas totalement imaginaire. C'est celle réalisée par les U.S.A. au cours de la longue période 1860-1985. C'est également celle réalisée par la Corée, qui a inversé progressivement et spontanément l'écart  $I - S$ , ce qui lui a permis de rembourser en 4 ans plus de 40% de sa dette, et de commencer à investir dans des pays asiatiques moins développés.

#### **Ecarts $I - S$ de la Corée (en % du PIB)**

	1965		1985		1987		1988		1989	
	S	I	S	I	S	I	S	I	S	I
	8	15	29	30	38	29	38	30	37	35
	1.972		29.126		24.541		21.349		17.351	

On remarquera, d'une part la correspondance entre le caractère positif puis négatif de l'écart  $I - S$  et l'évolution de la dette, d'autre part la poursuite de la croissance de l'investissement au cours de la phase de remboursement de la dette.

Mais l'évolution coréenne est exceptionnelle. En effet, la plupart des P.S.D. ont utilisé les prêts étrangers d'une façon insuffisamment productive, et ces prêts ont été interrompus trop tôt, de telle sorte que les P.S.D. se sont trouvés dans l'obligation de rembourser leur dette alors qu'ils étaient encore loin de la situation où l'épargne tend à l'emporter sur l'investissement. Ils ont été ainsi contraints, pour rembourser, de limiter leurs investissements, et même de les réduire, afin de créer un excès inverse.

Le phénomène est visible au niveau de l'ensemble de P.S.D. à revenu intermédiaire. En effet, de 1985 à 1990, l'épargne a été continuellement supérieure à l'investissement, tandis que ce dernier demeurant inférieur à son niveau de 1960. Au Maroc, l'épargne (nationale) a excédé l'investissement en 1987 et 1988. Puis, l'investissement est redevenu supérieur à l'épargne, mais avec un faible écart.

### Evolution des écarts I - S

	1980		1985		1987		1988		1990	
	S	I	S	I	S	I	S	I	S	I
P.S.D. à rev. Intermé (S int. et I en % du PIB)	25	27	23	21	25	23	27	25	24	23
<b>Maroc</b> (S nat. et I en % du PNB)	14,3	22	20,4	26,5	22,3	21	22,8	20,5	23,5	23,8

(Sources : rapports B. Mondiale et B. AL – MAGHRIB)

## CHAPITRE 3

### LE MODELE DE L'EQUILIBRE MACRO-ECONOMIQUE

Ce modèle, dont l'essentiel est dû à KEYNES, a pour objet de déterminer le niveau de production auquel le circuit économique fonctionne, plus précisément tend à fonctionner, et il montre que cette détermination est l'aboutissement d'un mécanisme d'égalisation de l'offre globale des entreprises et de la demande globale des acheteurs.

1 L'offre globale est constituée par les niveaux croissants de production de biens de consommation et d'investissement que les entreprises peuvent réaliser, dans le cadre de la courte période, et même de la très courte période.

2 La demande globale est la somme de 2 composants :

3 D'une part, la demande de biens de consommation, qui est fonction du revenu des ménages.

4 D'autre part, la demande de biens d'investissement, qui est fonction des prévisions d'investissement, car on envisage l'investissement en cours de réalisation, au moment où il constitue une dépense, avant qu'il n'augmente l'équipement.

Comme nous le verrons, la demande globale est initialement supérieure à la production mais elle croît moins vite et donc tend à rejoindre l'offre.

Cependant l'égalité ne sera pas réalisée, soit que la demande dépasse l'offre, soit qu'elle lui demeure inférieure. Ainsi, l'équilibre est seulement une situation vers laquelle on tend. C'est plus un objectif qu'une réalité.

Ce mécanisme se déroule nécessairement dans le cadre du circuit économique, mais celui-ci est très simplifié. En effet, le modèle élimine la consommation et l'épargne publique, ainsi que



l'épargne des entreprises et les revenus extérieurs. De même, l'investissement public n'est pas considéré, sauf celui destiné à améliorer l'équilibre, et dont le rôle est très important.

Ces simplifications ne permettent cependant pas de dire que le modèle est irréaliste. En effet, il retient les déterminants essentiels du phénomène étudié et élimine les autres, conformément au principe des modèles.

On précisera que ce modèle, macro-économique, non seulement de courte période, mais statique et marginaliste. C'est en outre un modèle d'équilibre causal, c.a.d. qui tend déterminer une position d'équilibre, en utilisant des relations, non pas d'interdépendance, mais causales. Ces relations trouvent leur origine, d'une part dans la fonction de consommation des ménages, d'autre part dans l'investissement des entreprises.

## **SECTION 1 : LA FONCTION DE CONSOMMATION**

Elle exprime le principe général suivant énoncé par KEYNES : lorsque le revenu croît la consommation croît, mais d'un montant moindre. Ce principe concerne la consommation des ménages, qui est la seule considérée.

L'équation de la fonction conforme à ce principe est :  $C = a R + b$ , où (C) désigne la consommation nationale, (a) la propension marginale à la consommation ( $dc / d R$ ), qui est inférieure à 1, et (b) le niveau d'émergence de la droite de consommation. Elle est illustrée dans la figure 1 par la fonction  $0,75 R + 10$ .

La droite de consommation qui représente la fonction coupe la bissectrice  $C = R$  au point  $x = b / (1-a)$ , soit 40 dans la figure 1. En deçà de ce point, la consommation est supérieure au revenu. Au-delà, elle lui est inférieure, et l'excès de R sur C représente l'épargne (des ménages). En conséquence, le point d'intersection des deux droites est appelée seuil d'épargne, et celle-ci est croissante.

L'évolution de l'épargne est exprimée directement par la fonction  $S = 0,25 R - 10$ , obtenue en écrivant  $S = R - 0,75 R - 10$ .

Cependant, la partie du schéma, située en deçà de seuil d'épargne et immédiatement après, n'est pas significative ; En effet la fonction de consommation concerne la courte période, laquelle implique des variations limitées du revenu, et plus précisément des variations autour du revenu d'équilibre dont le niveau sera précisé plus loin. Par exemple, on peut considérer que le revenu auquel la fonction s'applique se situe entre 80 et 120 si le niveau d'équilibre est de 100, car le revenu a peu de chance de dépasser cette marge au sein de la courte période.

En tout cas, le seuil d'épargne se situe en dehors de la courte période, car celle-ci comporte toujours une épargne plus ou moins importante, qui a dépassé sensiblement le point zéro. Donc, le seuil d'épargne est seulement un point de repère mathématique impliqué par

l'équation.

On soulignera que la fonction de consommation implique la coexistence d'une propension marginale constante et d'une propension moyenne décroissante marginale constante. Cette situation existe seulement en courte période. En effet, plusieurs enquêtes statistiques ont montré que, dans la longue période. La propension moyenne à la consommation est relativement constante, ceci pour les pays développés, c à d à partir d'un niveau de revenu relativement élevé. Or, on peut estimer qu'une partie de la consommation de courte période est également commandée par une propension moyenne constante. C'est ce que démontre la théorie du Revenu Permanent, dûe à l'économiste américain MILTON FRIEDMAN, prix Nobel 1976.

Cette théorie distingue dans le revenu deux parts, l'une fondamentale, appelée revenu permanent correspondant au revenu qui avait été prévu, et qui tend à croître d'une façon régulière, l'autre transitoire, liée aux aléas de la conjoncture (par exemple, heures supplémentaire de travail, bénéfice supplémentaire dû à des événements exceptionnels), et il constate une certaine stabilité du rapport C/P permanent.

La théorie du revenu permanent est fréquemment évoquée lors de l'étude de la fonction de consommation, et elle tend à remettre en cause l'hypothèse de la constance de la propension marginale à la consommation. Mais, cette hypothèse est suffisamment réaliste pour expliquer le mécanisme de l'équilibre, et elle est admise dans la plupart des analyses économique de courte période, relatives aussi bien aux économies sous-développées que développées.

### **SECTION 3: LE MECANISME D'AJUSTEMENT GLOBAL**

Pour plus de clarté, nous examinerons successivement le mécanisme sans, puis avec, relations internationales.

#### **§ 1 LE MECANISME SANS RELATIONS INTERNATIONALES.**

La demande globale est obtenue en ajoutant aux consommations successives la demande de biens d'investissement des entreprises, c'est-à-dire le montant de l'investissement détermination est effectuée hors du modèle d'ajustement global, l'investissement des entreprises a ici un caractère exogène et en conséquence est représenté graphiquement par une parallèle à l'axe des x.

Ainsi, en l'additionnant à la consommation, on obtient une droite de demande globale parallèle est supérieure à la droite de consommation. L'écart vertical entre les 2 droites correspond au montant de I. On se référera à la figure où l'on a admis la fonction de consommation  $0,75 R + 12,5$  et un investissement de 20.

Les grandeurs successives portées en abscisses représentent désormais les niveaux successifs de la production de biens de consommation et d'investissement que les entreprises sont susceptibles d'effectuer, donc l'offre globale. Elles représentent les niveaux successifs de revenu fournis par les producteurs.

L'équilibre est atteint lorsque la droite de demande globale coupe la bissectrice qui exprime

l'égalité de l'offre (ou de la production) et de la demande.

Cet équilibre tend à se réaliser, car les entreprises sont incitées à accroître leur production lorsque la demande est inférieure à la production, et à la réduire, au-delà du point d'équilibre, lorsqu'elle excède la demande. Mais l'équilibre n'est jamais parfaitement réalisé, car les entreprises ne connaissent pas avec précision la demande qui s'adressera à leur production, et cette dernière sera toujours soit insuffisante, ce qui implique une baisse des stocks, soit excédentaire, ce qui provoque un accroissement des stocks.

En conséquence, l'équilibre implique l'absence d'une variation compensatoire des stocks, c'est-à-dire d'une variation non voulue due à un excès ou une insuffisance de production. En revanche, il est compatible avec une variation dite désirée des stocks. Ainsi, un producteur peut décider d'accroître ses stocks, pour avoir un volant de sécurité plus important, ou au contraire le réduire, pour diminuer ses charges financières (car les stocks ont un coût correspondant à l'intérêt du capital immobilisé). Cependant, pour simplifier, on considère ici que toutes les variations de stocks sont compensatoires, c'est-à-dire non désirées, et sont donc l'indice d'un déséquilibre.

L'équilibre implique en même temps l'égalité  $I=S$ , mais seulement dans l'hypothèse simplificatrice d'une économie sans relations internationales. Cette égalité est mise en évidence dans la partie basse du graphique par l'intersection de la droite d'investissement, parallèle à l'axe des  $x$ , et de la droite d'épargne.

Cette intersection s'effectue au point d'abscisse pour lequel il y a égalité entre l'offre globale et la demande globale.

Le graphique est complété par un tableau qui précise le mécanisme de l'équilibre en utilisant les mêmes chiffres. Il montre clairement que l'égalité de la demande et de l'offre globale implique à la fois l'absence d'une variation de stocks compensatoires, et dans le cas d'une économie sans relations internationales, l'égalité  $I = S$ .

Le tableau montre également que l'égalité comptable  $I + dSt = S$ , c'est-à-dire entre  $I$  au sens large et  $S$ , est toujours assurée, qu'il y ait équilibre ou non. Nous admettons ici, pour simplifier, une variation du revenu relativement importante pour une courte période.

1	2	3	4	5	Egalité comptable
Offre globale	C	I	Demande globale	S	$I + dSt = S$
= R	$0,75R + 12,5$		$(C + I)$	$(R - C)$	$(dSt = 1 - 4)$
90	80	20	100	10	$20 - 10 = 10$
110	95	20	115	15	$20 - 5 = 15$
130	110	20	130	20	$20 + 0 = 20$
150	125	20	145	25	$20 + 5 = 25$
170	140	20	160	30	$20 + 10 = 30$

## § 2 LE MECANISME AVEC RELATIONS INTERNATIONALES

La prise en considération des relations internationales conduit à inclure l'exportation (X) et l'importation (M) dans le mécanisme. Le solde X-M, ou solde de la balance commerciale, représente la demande nette de l'étranger, et celle-ci est ajoutée à la demande globale. Donc, selon qu'elle est positive ou négative, la demande nette de l'étranger a pour effet d'accroître, ou de réduire, la demande globale intérieure.

Le caractère positif ou négatif de la demande nette étrangère dépend évidemment de l'importance respective de ses 2 composantes \*, X et M Or, elles n'obéissent pas aux mêmes règles.

L'importation est, comme la consommation, une fonction du revenu national. Elle augmente avec ce dernier.

En revanche, l'exportation, comme l'investissement, est indépendante du revenu national, et intervient dans le mécanisme de l'équilibre sous la forme d'une donnée. Elle est donc exogène.

Mais, à la différence de l'investissement dont la détermination est expliquée en dehors du modèle, celle de l'exportation ne l'est pas. On se borne à considérer que l'exportation dépend du revenu étranger ainsi que du rapport des prix nationaux et étrangers.

L'introduction de M et X dans le mécanisme de l'équilibre est illustrée par la figure 4 et le tableau correspondant, ou on a admis les fonctions et les données suivantes :

Fonction de consommation	: 0,75 R + 10
Fonction d'importation	: 0,25 R + 5
Investissement	: 25
Exportation	: 20

L'équilibre économique, qui est toujours définie par l'égalité de l'offre et de la demande globale, implique désormais un écart entre I et S, sauf si les échanges extérieurs sont équilibrés, ce qui est exceptionnel. En général, l'égalité de l'offre et de la demande comporte, soit un excès de I sur S compensé par un excès de M sur X, ce qui est le cas dans notre exemple, soit un excès de S sur I, compensé par celui de X sur M. Donc, l'équilibre économique implique l'égalité.

$$I + X = S + M, \text{ ou } I - S = M - X.$$

On remarquera que l'écart  $I - S$ , correspond ici au solde de la balance commerciale et non à celui de la balance des paiements courants, car, pour simplifier, les revenus extérieurs ne sont pas considérés.

Si l'équilibre n'est pas réalisé  $I + X = S + M$  demeure vérifiée, à condition d'ajouter la variation compensatoire des stocks.

Le tableau ci-dessous illustre, comme pour la situation sans relations internationales, le processus de l'équilibre, en utilisant les grandeurs du graphique.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Offre globale	C	I	S (1-2)	X	M	DG 2+3+ (5-6)	D St (1-7)	S + M	I + X
80	70	25	10	20	25	90	-10	35	45

100	85	25	15	20	30	100	0	45	45
120	100	25	20	20	35	110	+10	55	45

On admettra, pour simplifier, que l'importation ne comprend que des biens de consommation. On obtient alors, en déduisant la fonction d'importation de celle de la consommation, une fonction de consommation dite domestique, c'est-à-dire nette d'importation (sans les importations), soit :

$$0,75 R + 10 - (0,25 R + 5) = 0,5 R + 5$$

Le « a » de la fonction de consommation domestique, noté « ad », est appelé propension marginale à la consommation domestique.

La somme des trois propensions  $ad + m + z$ , est nécessairement égale à 1, puisque  $ad + m = a$ , et que  $a + s = 1$ . Ces 3 propensions représentent, en économie ouverte, les 3 emplois possibles de revenue additionne.

#### **SECTION 4 : LE MECANISME DU MULTIPLICATEUR**

Le mécanisme de l'équilibre se déroule dans le cadre d'un équipement donné qui est d'autant plus utilisé que l'équilibre se réalise à un niveau de production élevé. Mais l'équilibre n'assure pas le plein emploi de l'équipement, et encore moins celui des travailleurs.

Le plus souvent, l'équilibre s'accompagne d'un chômage plus ou moins important, et en tout cas il ne garantit pas le plein emploi des travailleurs disponibles.

Il existe donc une disponibilité en équipement et en travail susceptible d'assurer une production plus importante, pour une demande globale plus forte. Or l'Etat peut, en augmentant sa demande, provoquer un processus général d'accroissement de la demande globale, et en conséquence de la production. Plus précisément, la réalisation d'un investissement public permet d'engendrer un accroissement de la demande globale supérieur au montant de l'investissement. Ce processus est connu sous le nom de mécanisme du multiplicateur.



<b>10</b>	<b>5</b>	<b>2,5</b>	<b>1,25</b>	<b>= 18,75</b>
	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>2,5</b>	
		<b>10</b>	<b>5</b>	
			<b>10</b>	
			<b>18,75</b>	

Le multiplicateur horizontal indiqué le total vers lequel tend chaque ligne, ainsi que le montant atteint à la 4<sup>ème</sup> période (multiplicateur tronqué : 1,875).

Le multiplicateur vertical indique le relèvement de la production de chaque période vers lequel on tend, ainsi que le résultat déjà atteint à la période 4 (k tronqué : 1,875).